



GÉRARD UFERAS/RAPHO

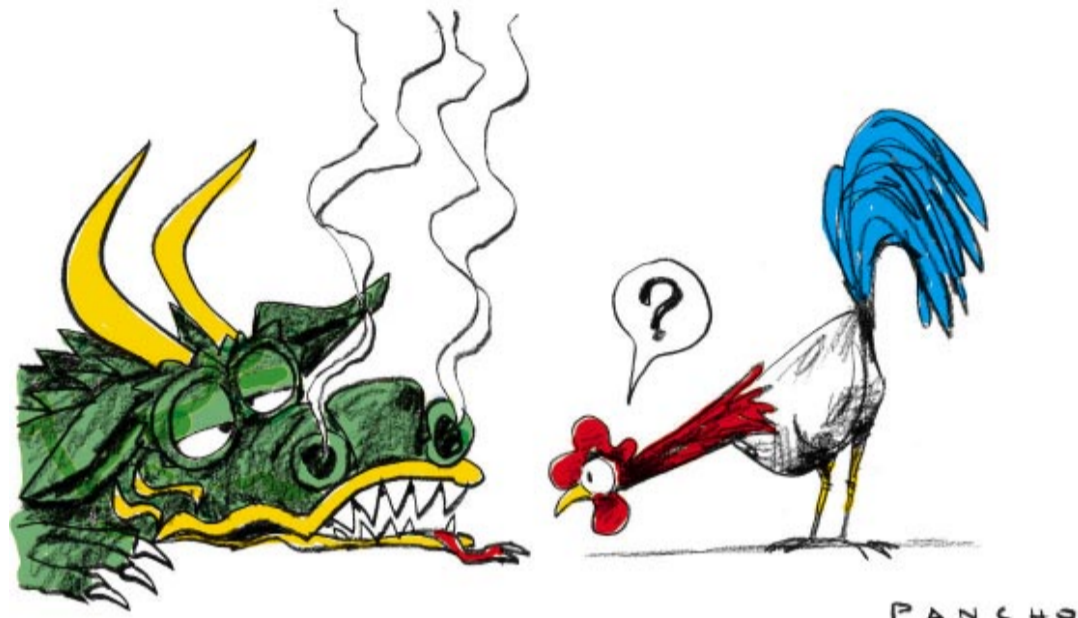
L'impact sur la France de la crise en Asie

- Inquiétudes dans l'automobile, l'aéronautique, le textile et le luxe
- Optimisme dans l'industrie électronique ● De grands groupes français sont prêts à investir, à bon compte, en Extrême-Orient ● La croissance ne devrait être que faiblement touchée

LA CRISE qui affecte les économies du Sud-Est asiatique inquiète les chefs d'entreprise français des secteurs concernés par les exportations dans cette partie du monde. Les ventes en Asie représentent 8,4 % du total des exportations françaises. L'aéronautique, l'électronique et le luxe sont les branches les plus exposées à une baisse de leurs chiffres d'affaires. Inversement, l'affaiblissement des monnaies asiatiques va doper les importations en provenance de cette partie du monde et imposer aux entreprises françaises une concurrence accrue sur les marchés intérieur et extérieur. Le textile et l'automobile pourraient souffrir de cette situation.

Cependant, l'affaiblissement des entreprises asiatiques offre aussi des opportunités à leurs concurrentes occidentales. Leurs propres possibilités d'investissement étant réduites, les Asiatiques vont devoir laisser la voie un peu plus libre dans des domaines où ils exerçaient une forte pression, comme l'électronique. Certains groupes sud-coréens ont déjà décidé de différer des implantations envisagées en Europe.

Les marchés asiatiques, souvent



PANCHE

fermés aux entreprises occidentales, vont devenir accessibles par le biais des rachats d'entreprises. Plusieurs groupes français se préparent à investir en Extrême-Orient, en profitant des aubaines offertes par la crise financière. Des grands financiers américains,

comme Merrill Lynch et Goldman Sachs, ont déjà fait savoir qu'ils sont prêts à reprendre les créances de leurs homologues japonais ou thaïlandais en faillite.

L'aide d'urgence octroyée par la communauté internationale à Séoul a permis, vendredi 26 dé-

cembre, un rebond des places financières de Corée du Sud. Le won a regagné 22 % par rapport au dollar et la Bourse de Séoul 6,7 %.

Lire page 5 et 19
et notre éditorial page 9

Ciao, maestro !

IL ÉTAIT la passion du théâtre, il était un maître, un ami, ce « *maestro superbe et émouvant* », disent ensemble Roger Planchon et Patrice Chéreau, deux grands hommes de théâtre qui doivent tant à l'exemple de Giorgio Strehler. Le metteur en scène italien, qui avait voué sa vie au théâtre dès les années 30 et avait fondé en 1947 le Piccolo Teatro de Milan, est mort dans la matinée du jeudi 25 décembre d'une crise cardiaque, dans sa résidence de Lugano, en Suisse. Il était âgé de soixante-seize ans. Celui qui fut aussi, de 1982 à 1989, le directeur de l'Odéon-Théâtre de l'Europe, à Paris, a marqué la scène de la seconde moitié du XX^e siècle, tant par la redéfinition des règles du théâtre de répertoire que par la création de pièces d'auteurs vivants.

Lire pages 16 et 17

Le statut des universitaires

Une profonde réforme du statut et des obligations des 70 000 enseignants du supérieur sera discutée durant les premiers mois de 1998. p. 6

Le Noël de la vidéo et du téléphone

Les fêtes de fin d'année ont confirmé la tendance à la reprise de la consommation. Téléphonie, micro-informatique et jeux vidéo viennent en tête des ventes. p. 10

Opération écolo-commando

Ils s'installent dans les arbres pour empêcher qu'on les abatte ou s'enchaînent sous terre dès que les bulldozers arrivent. En Grande-Bretagne, les *eco-warriors* bloquent ainsi plusieurs chantiers de travaux publics. p. 8

Jean Paul II solidaire

Dans son message de Noël, le pape a exprimé son inquiétude pour les réfugiés, les « nouveaux pauvres » et les victimes de violences ethniques. p. 4

Le gendarme, bon pour l'exportation

1 100 officiers et sous-officiers de la gendarmerie servent à l'étranger, dont un nombre croissant qui exercent une mission diplomatique. p. 4

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal, 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 1227 - 7,50 F



« Pas de problème, c'est Bob qui a les clés ! »

BRUXELLES
de notre correspondant

Depuis quelques années, le français tel qu'on le parle outre-Quiévrain s'est enrichi d'un nouveau belgicisme : le Bob. En Belgique, un Bob c'est celui ou celle qui, dans une équipe de joyeux fêtards, se sacrifie pour transporter la troupe en voiture sans risquer les foudres de la police de la route pour conduite en état d'ivresse. Le terme s'est imposé après une campagne d'information et de sensibilisation de la prévention routière sur le thème « *Pas de problème, c'est Bob qui a les clés !* ». Ainsi, avant de partir en bordée, on procède maintenant à un tirage au sort du genre « *Pique, nique, douille, c'est toi le Bob !* », qui condamne le malheureux élu à la consommation exclusive de boissons non alcoolisées.

Or, nous apprend le quotidien *La Libre Belgique*, « certains Bob pourraient avoir la tenta-

tion d'abandonner leur célèbre prénom d'emprunt » à l'occasion des fêtes de fin d'année. Il apparaît en effet que la police communale de Bruxelles est cruellement démunie du matériel destiné à dissuader les citoyens de prendre le volant en état d'ébriété. Sur les vingt-cinq éthylomètres dont disposent les commissariats de police de la capitale belge, vingt sont actuellement déclarés « *en maintenance* ». Or, ces instruments, beaucoup plus sophistiqués que le ballon bien connu, sont les seuls dont le verdict fait foi en justice.

L'absence provisoire des éthylomètres dans les commissariats bruxellois ne résulte pas d'un usage trop intensif par des clients dont l'haleine aurait horrifié le plus robuste des compteurs de grammes. Elle résulte des bonnes intentions répressives des autorités et d'un louable souci de rationalisation de l'activité policière. Ces éthylomètres, jusqu'à seulement utilisables en postes fixes dans

les commissariats, vont être dotés de stabilisateurs permettant leur usage dans les véhicules de patrouille. Ce qui évitera désormais le traditionnel passage au poste qui attendait le présumé délinquant. Celui-ci pourra être mis sur-le-champ en face de ses turpitudes, ou totalement blanchi sans contestation possible.

En attendant, la police de Bruxelles essaie, dans cette période sensible, de faire en sorte que la population n'ait pas l'impression que la révélation de cette pénurie provisoire de juges de paix électroniques incite à l'intempérance. Elle a fait savoir qu'elle ferait appel, en cas de besoin, aux urgences des hôpitaux pour procéder à des prises de sang, qui constitueraient la seule preuve incontestable du taux d'imprégnation avant l'invention de l'éthylomètre.

Luc Rosenzweig

Lire page 13

La pub de l'an 2000

L'IMAGINATION des publicitaires n'a pas de limite pour trouver de nouveaux espaces de communication. Coller une affiche sur une fusée, proposer la gratuité du téléphone en échange d'un message promotionnel, intégrer une marque dans le scénario d'un film ou un dessin animé, glisser une campagne de communication dans un feuilleton télévisé, rien ne semble impossible, même si ce n'est pas encore permis : 1997 a été une année d'expérimentation pour la publicité et ses messages du troisième millénaire.

L'âge d'or des musées vivants

LE MONDE DES MUSÉES présente quelques points communs avec celui des volcans. Aux périodes d'accalmie succèdent des moments d'intense activité, muséographique et architecturale, dont témoignent dans un bel ensemble l'ouverture d'un hectare rénové au Louvre, l'inauguration du Centre Getty, projet majeur de Richard Meier à Los Angeles, ou celle du Guggenheim, impressionnant travail de Frank Gehry à Bilbao, au Pays basque. Cette phase d'activité n'est pas près de s'achever.

Aux Etats-Unis, heureux de leur *leadership* retrouvé, on annonce deux projets de taille : l'extension du Museum of Modern Art (MoMA), à New York, par le Japonais Yoshio Taniguchi, et un vaste projet à Boston, confié à l'Italien Renzo Piano (après la fondation Beyeler à Bâle), afin de réunir les grands sanctuaires muséaux de Harvard. Le Vieux Continent tient bon ; même la France, qui a beaucoup donné et ne se résigne pas à ressembler aux volcans d'Auvergne. A Berlin, les grandes institutions de l'île des Musées, rénovées, vont être elles aussi rassemblées sous l'aile bienveillante du Britannique David

Chipperfield. A Londres, Norman Foster engage la restructuration du British Museum.

Il y a vingt ans encore, on ne donnait pourtant pas cher de la survie des musées, conservatoires moribonds de collections pétrifiées, désertés par le public, à l'écart de la vie, symboles d'une asphyxiant culture. Que faire de ces solennels nids à poussière ? Les artistes voulaient descendre dans la rue et les amateurs refusaient de s'égarer davantage dans ces labyrinthes peuplés de fantômes incompréhensibles. Au ministère de la culture, en France, on débattait gravement de ces problèmes, essayant de trouver un nouveau concept et de nouveaux noms, pour baptiser les « conservatoires » à créer - l'« écomusée » fut un pis-aller sorti de ces rudes séances de remue-méninges. Démentant toutes ces prédictions, les décennies suivantes ont consacré ces établissements voués à une mort annoncée. Un réseau dense de musées neufs ou rénovés a été mis en place.

Frédéric Edelmann
et Emmanuel de Roux

Lire la suite page 9

Hymne à la soie



OLIVIER LAPIDUS

FAUSSE FOURRURE, dou-doune en granité, manteau-igloo en taffetas brodé... Grâce à la soie tissée, assemblée, colorée à l'infini par le jeune styliste Olivier Lapidus, fils de Ted, la délicatesse magique de la Chine ancienne sert l'allure du chic français. Le Musée des tissus de Lyon consacre une rétrospective à cette noble matière. Egalement dans notre page « Styles », les nouvelles ambitions de l'indéchaussable charentaise.

Lire page 14

International.....	2	Finances/marchés...	11
France.....	5	Aujourd'hui.....	13
Société.....	6	Jeux.....	15
Carnet.....	7	Météorologie.....	15
Horizons.....	8	Culture.....	16
Entreprises.....	10	Radio-Télévision.....	18

ELECTION Le vote, au suffrage indirect, pour la désignation des membres du Conseil de la nation (Sénat), jeudi 25 décembre, en Algérie, a confirmé la suprématie du Rassem-

blement national démocratique (RND), le parti du chef de l'Etat, Liamine Zeroual, créé il y a un an, qui s'adjuge 80 des 96 sièges à pourvoir. 48 autres sénateurs doivent encore

être désignés directement par le président Zeroual. ● AVEC L'INSTALLATION prochaine du Sénat sera parachevée la réforme des institutions algériennes destinée à enterrer la vic-

toire des islamistes aux législatives de 1991. ● LES VIOLENCES ont fait entre 81 et 120 victimes dans la nuit du 23 au 24 décembre, selon la presse, dans deux hameaux isolés proches de

Tiaret, dans le sud-ouest du pays. Le bilan officiel parle de 48 morts. La même nuit, à Bainem, à la périphérie d'Alger, onze personnes ont été égorgées par un groupe armé.

La « normalisation » politique s'achève en Algérie sur fond de massacres

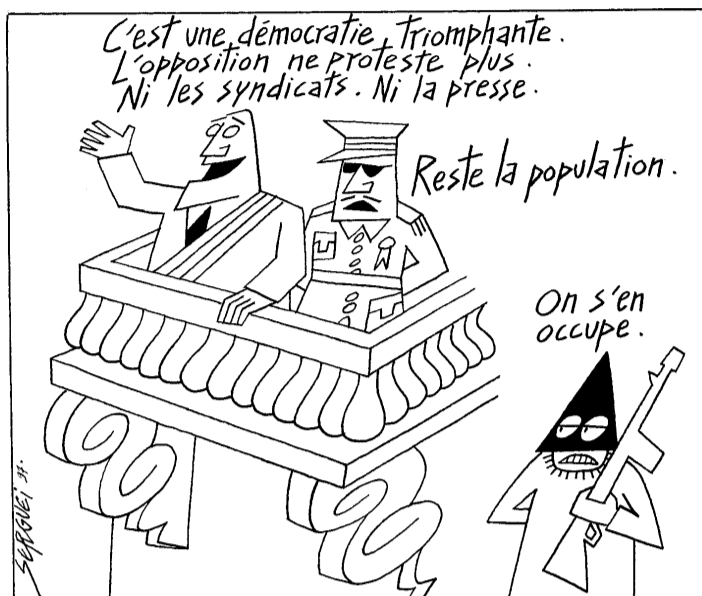
Le parti du président Zeroual a remporté 80 des 96 sièges qui étaient à pourvoir jeudi 25 décembre au Conseil de la nation. Le chef de l'Etat doit encore désigner directement 48 membres de cette Haute Assemblée chargée de contrôler le travail des députés

LES PARTISANS du président Liamine Zeroual ont raflé la plupart des sièges sénatoriaux qui étaient attribués, jeudi 25 décembre, au suffrage indirect. Annoncés en fin de journée à la télévision par le ministre de l'intérieur, Mostefa Benmansour, les résultats confirment d'abord la suprématie du Rassemblement national démocratique (RND), le parti du chef de l'Etat, créé il y a un an, qui s'adjuge 80 des 96 sièges à pourvoir. Fin octobre, le RND avait déjà remporté une victoire - contestée - lors des élections communales et départementales.

Le Front de libération nationale (FLN), l'ex-parti unique, fait également bonne figure. Au vu de ses résultats aux élections locales, il n'était en mesure de revendiquer que 2 sièges (malgré ses 165 candidats). Il en obtient en fait 10, grâce, semble-t-il, au soutien de grands électeurs proches du RND. Egalement membres de la coalition gouvernementale, les islamistes « modérés » du MSP (ex-Hamas), de Mahfoud Nahnah, font en revanche piètre figure avec seule-

ment 2 élus. Sans surprise, le Front des forces socialistes (FFS), d'Hocine Aït-Ahmed, engrange les 4 sièges à pourvoir en Kabylie (Tizi-Ouzou et Bejaïa), le bastion du parti. En revanche, la formation concurrente, le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), du docteur Saïd Sadi, en dépit de ses 11 candidats, ne sera pas représentée à la Chambre haute. Il en sera de même d'une autre formation de l'opposition, le Mouvement islamiste Ennahda (Renaissance), dont aucun des 30 candidats ne l'a emporté. Au total, 10 formations politiques sur 14 n'ont eu aucun élu.

Avant d'annoncer le résultat du vote des 15 003 grands électeurs, le ministre de l'intérieur avait déclaré que ces élections, qui se sont déroulées « dans la sérénité », confirment « le parachèvement de l'édifice institutionnel de la République » et consacrent « définitivement le choix démocratique de l'Algérie ». M. Benmansour a dit également sa fierté pour « notre système démocratique fondé sur des institutions élues ».



Avant que ne siège le Conseil de la nation (pour une durée de six ans), le président de la République doit en compléter les rangs par la désignation de 48 membres supplémentaires. La Constitution (arti-

cle 101) précise que ces futurs sénateurs, dont les mandats sont renouvelables par moitié tous les trois ans, seront choisis « parmi les personnalités et compétences nationales dans les domaines scientifique,

culturel, professionnel, économique et social ». Leurs noms n'ont pas encore été annoncés et la presse continuait jeudi à avancer des listes invérifiables. La même incertitude concerne la date d'installation du Conseil de la nation, dont le président assumerait la présidence de la République en cas de vacance du pouvoir. Selon certains organes de presse, cette installation pourrait avoir lieu le 10 janvier.

La mise en place de cette Chambre haute apporte une touche finale à trois ans de reconstruction institutionnelle destinée à effacer le coup d'Etat militaire de janvier 1992 (en réponse à la victoire des islamistes aux législatives de décembre 1991). Première pièce de l'édifice, l'élection présidentielle au suffrage universel (16 novembre 1995), marquée par la victoire du général à la retraite Liamine Zeroual, a été suivie un an plus tard par l'adoption d'une nouvelle Constitution, accordant des pouvoirs très étendus au chef de l'Etat. Ont été organisées par la suite des élections législatives (juin 1997) et locales (octobre 1997),

toutes deux remportées haut la main par des formations proches du pouvoir. Pour autant, la violence ne semble pas faiblir. Dans la nuit du mardi 23 au mercredi 24 décembre, entre 81 et 120 personnes, selon la presse, ont été assassinées dans deux hameaux isolés proches de Tiaret, dans le sud-ouest du pays. Le bilan officiel parle de 48 morts et d'une trentaine de blessés graves. La même nuit, mais à Bainem, à la périphérie de la capitale, ce sont onze personnes, appartenant à deux familles, qui ont été égorgées et mutilées par un groupe armé.

Le chef de la deuxième région militaire, le général Kamel Abderahim, qui s'est rendu à Tiaret, a reconnu l'impuissance des autorités à faire cesser ces massacres. « L'Etat, a-t-il dit aux habitants selon la presse, ne peut mettre un soldat devant chaque maison. Vous avez le choix entre prendre des armes individuellement, vous regrouper et armer un groupe de jeunes ou démentager et rejoindre les villes. »

J.-P. T.

Construction institutionnelle et retour au parti unique

Un dessin publié jeudi 25 décembre dans les colonnes du quotidien *Liberté* résume bien la situation politique algérienne en cette fin d'année. Levant le nez de son journal, un homme annonce à son voisin : « Ça y est.

ANALYSE

Avec l'achèvement de « l'édifice constitutionnel », le pouvoir détient désormais tous les leviers de commande

L'édifice constitutionnel va être achevé. » Son voisin, regardant sur le côté où gisent des cadavres, ajoute, vaguement sceptique : « Le peuple aussi. »

Ainsi va l'Algérie. Sur le papier, « le parachèvement de l'édifice institutionnel », dont se gargarisent les autorités à chaque rendez-vous électoral depuis trois ans, touche à son terme avec l'élection, jeudi 25 décembre, par les élus locaux (donc au suffrage indirect), des deux tiers (96 membres) des membres du futur

Conseil de la nation. Ne reste plus au président Zeroual qu'à désigner le dernier tiers comme le prévoit la Constitution.

Ce Conseil de la nation ne sera pas une simple chambre d'enregistrement, mais un instrument de contrôle des députés. La nouvelle Constitution - plébiscitée le 28 novembre 1996 - prévoit en effet qu'un texte sur lequel se sont prononcés les députés, pour être définitivement adopté, doit être voté à la majorité des trois quarts par le Conseil de la nation. Autrement dit : qui contrôle ce super-Sénat contrôle le pouvoir législatif.

Le président Zeroual n'a rien à craindre de celui-ci. Le RND, un parti à la dévotion du chef de l'Etat, était déjà la principale formation de la Chambre des députés. Jeudi, il a fait une entrée en force au Conseil en raflant 80 des 96 sièges qui étaient à pourvoir. La mainmise est telle que le chef de l'Etat peut dans les prochains jours s'offrir le luxe de nommer au Conseil quelques-uns de ses adversaires. La donne n'en sera pas changée.

D'où peut venir la contestation dans un tel système ? Du pouvoir judiciaire ? Il ne mani-

feste pas beaucoup de velléités d'indépendance si l'on excepte le travail d'une poignée d'avocats. Du mouvement syndical ? Peu de salariés se reconnaissent dans l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA). Totalemment inféodé au pouvoir, le syndicat unique a perdu tout crédit aux yeux de la population, mais aucune organisation concurrente n'est tolérée. Les partis politiques ? Le Front islamique du salut (FIS) n'existe plus (on n'en dira pas autant des idées qu'il a incarnées). Assassins, exilés, mis en prison, placés en résidence surveillée, ou contraints au silence (pour ceux qui ont recouvré leur liberté), ses dirigeants n'ont plus guère de prise sur la vie politique.

PIED-DE-NEZ SANGLANT

Quant aux autres formations, c'est-à-dire les deux partis kabyles, le Front des forces socialistes (FFS) et le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), leur alliance au lendemain des élections locales, pour en dénoncer « le trucage », n'a duré que le temps de quelques manifestations. Trop d'inimitiés séparent les dirigeants de ces deux formations

dont l'audience, au demeurant, reste cantonnée à la seule Kabylie et à l'agglomération algéroise. Le pouvoir n'a rien à craindre d'une contestation officielle. Il dispose de tous les leviers de commande. Pas plus qu'il n'a, semble-t-il, à craindre d'une crise sociale. Avec près d'une dizaine de milliards de dollars en caisse, grâce à des revenus pétroliers plus élevés que prévu, l'Etat a les moyens de lâcher du lest si, d'aventure, la politique d'ajustement se révélait insupportable pour les populations.

Mais ce que ce bel édifice institutionnel n'a pas réussi, c'est à mettre un terme à la violence. Elle a même tendance à augmenter alors que l'approche du ramadan fait craindre le pire. Au cours des deux dernières semaines, plus de 200 personnes ont été assassinées, certaines dans des régions habituellement considérées comme calmes. Comme si les auteurs de ces tueries, par un pied de nez sanglant, voulaient démontrer à l'opinion publique combien dérisoire est la construction institutionnelle que vient d'achever le pouvoir.

Jean-Pierre Tuquoi

Epilogue au Sahara occidental

LE CONFLIT du Sahara occidental touche probablement à sa fin. Le référendum d'autodétermination de décembre 1998 dira si les Sahraouis veulent être rattachés au Maroc ou constituer un Etat indépendant. Que « la dernière lutte de décolonisation sur le continent africain » trouve ainsi son épilogue ne laisse pas d'étonner tant le conflit, vieux de près d'un quart de siècle, était embourbé. Faut-il y voir la preuve du talent de James Baker, l'ancien secrétaire d'Etat américain promu envoyé spécial des Nations unies ? Ou le souhait des belligérants de trouver un règlement à l'amiable ?

BIBLIOGRAPHIE

L'ouvrage de Khadija Mohsen-Finan analyse avec finesse les raisons d'un enlèvement qui, dans les faits, profitait à chacun des belligérants. Au Maroc, le conflit a permis à la monarchie de construire « un formidable consensus autour du trône », de « geler » toute opposition politique et d'occuper l'armée. Pour les dirigeants sahraouis, dont les troupes ne pouvaient plus, dès le milieu des années 80, espérer battre celles du roi, mettre un point final au conflit aurait été suicidaire. Comme l'écrit l'auteur : depuis le cessez-le-feu de 1991, « le Polisario ne doit son existence qu'à la perspective d'une consultation au cours de laquelle la population qu'il administre dans les camps de Tindouf est appelée à se prononcer ». Cette perspective de référendum, il fallait l'entretenir, mais surtout se garder de la concrétiser.

La donne n'est plus la même aujourd'hui. Le Maroc l'a emporté militairement et a intérêt à mettre fin à une guerre qui ternit son image. Le Front Polisario est en mauvaise posture. Nombre de ses dirigeants ont fait défection et sont passés à l'ennemi. La communauté internationale est lasse de financer en vain les camps de réfugiés. Et l'Algérie, naguère alliée inconditionnelle du Front Polisario, a d'autres sujets de préoccupation. « Il est temps que ce conflit prenne fin », juge dans sa préface l'universitaire américain William Zartman. Sinon, c'est toute la région qui pourrait à nouveau en être bouleversée.

J.-P. T.

★ Sahara occidental, les enjeux d'un conflit régional, de Khadija Mohsen-Finan, préface de I. William Zartman ; Ed. CNRS histoire, 229 p.

Gilles Paris

La Syrie hésite toujours à engager l'ouverture dont son économie a besoin

DAMAS

de notre envoyé spécial

Vauxhall, Plymouth, Cadillac. La rue syrienne fait souvent le délice du collectionneur de voitures. Les formes oblongues des années 50 côtoient la géométrie anguleuse des années 70 et les derniers modèles des berlins allemandes ou asiatiques. L'économie syrienne est à l'avenant. Slogans planificateurs baassistes, législation prônant le secteur mixte, pratiques libérales : tout et son contraire coexistent en Syrie.

Ouverture ou pas ? Depuis plus d'une décennie, le pays se pose la question. L'automne a vu s'additionner de nouveaux indices. En septembre, la Syrie a poursuivi la régularisation, engagée avec la France, de sa situation à l'égard de ses principaux créanciers (lire ci-contre). Parallèlement, elle s'est engagée dans le long cycle de négociations qui doivent déboucher sur un accord de libre-échange avec l'Union européenne.

Ces discussions n'interviennent pas au meilleur moment pour les Syriens. Si le ministre de l'économie et du commerce extérieur, Mohamad Imady, assure que la croissance pour 1997 sera autour de 7 %, des observateurs indépendants tablent plutôt sur 3 % ou 4 %. « Compte tenu de la pression démographique (...), il faudrait au moins 10 points de croissance pour assurer ne serait-ce que le maintien du niveau de vie », dit l'un d'eux.

Car la Syrie fait face à un effet classique de ciseaux. Sauf découverte de nouveaux gisements, surtout gaziers, sa production de pé-

trole va venir à son terme dans les dix prochaines années. Dans le même temps, ce pays de 15 millions d'habitants va s'enrichir de classes particulièrement nombreuses. « 500 000 nouveaux élèves sont entrés à l'école primaire cette année », confirme M. Imady. « Chaque année, il faut trouver 150 000 emplois supplémentaires. Vu son état, l'économie ne peut répondre à une telle demande », ajoute un économiste occidental.

Le pays a longtemps bouclé ses fins de mois en négociant, en espèces sonnantes et trébuchantes, son rôle et ses choix stratégiques. Mais, après la disparition de l'ex-URSS et les difficultés nouvelles des Saoudiens, une aide massive semble à présent bien improbable.

L'HINTERLAND LIBANAIS

La morosité est confirmée par tous les hommes d'affaires syriens. Le ministre de l'économie a beau assurer qu'il ne dispose pas du moindre chiffre en matière de chômage, le sous-emploi est confirmé par de multiples indices, ainsi que la dégradation du niveau de vie des Syriens. La Syrie souffre d'autant plus du blocage des négociations israélo-palestiniennes qu'elle attendait la paix pour procéder aux réformes urgentes réclamées par les chefs d'entreprise.

Des voix se font entendre, notamment à la chambre de commerce de Damas. En septembre, l'économiste Samir Saayfane a appelé à une réforme radicale du système bancaire et monétaire, dans un article publié par le quotidien *El Saoura*. Les han-

dicaps du système conduisent à une baisse des investissements et favorisent la fuite des capitaux, explique l'auteur, qui prône l'unification des taux de change et la convertibilité de la livre.

Dans un pays où le téléphone portable reste un rêve, l'usage de la carte de crédit limité, l'accès aux réseaux multimédias problématique, et où il n'existe ni Bourse de valeurs ni aucune banque d'affaires privée, la refonte de ce cadre est impéra-

féraient sans doute une abrogation pure et simple.

L'économie a cherché, et trouvé, de l'oxygène ailleurs : au Liban. Occupé par plus de trente mille soldats syriens, le pays du Cèdre procure à la Syrie une double soupape. Les hommes d'affaires y trouvent souplesse et facilités et les travailleurs oisifs des emplois. Cette population peut être estimée entre 500 000 et 1 million de personnes, employées dans les champs ou sur les chantiers

Le boulet de la dette

La dette syrienne est théoriquement de 22 milliards de dollars (environ 130 milliards de francs), même si la moitié de cette somme, contractée auprès de l'ex-URSS, n'est pas reconnue par les autorités, qui demandent une sérieuse dévaluation. Après le règlement du contentieux avec la France, il y a un an, la Syrie s'est engagée à effacer sa dette vis-à-vis de la Banque mondiale (269 millions de dollars ont déjà été versés et une somme presque identique sera remboursée en cinq ans). Des négociations sont en cours avec les autres débiteurs que sont les Etats-Unis et l'Allemagne. L'Allemagne a hérité de la dette qui avait été contractée auprès de l'ex-RDA et dont les autorités syriennes réclament également une révision à la baisse.

Le dirigeant en sont bien conscients qui ont accepté, moyennant finances, qu'un état des lieux et des projets de réforme soient dressés par des experts européens.

L'état de la législation n'incite pas plus aux affaires. Les lois successives cohabitent dans un ensemble mal défini. D'essence libérale ou dirigiste, elles peuvent même être antagonistes. Les autorités ont beau assurer que les lois les plus récentes annulent le décret présidentiel n° 24 de 1986, qui punit sévèrement le moindre écart, les investisseurs pré-

de Beyrouth. A double titre, la Syrie pourrait donc difficilement se passer de cette manière d'hinterland.

A propos des avoirs syriens à l'étranger, les fourchettes les plus contradictoires circulent : 20 milliards de dollars ? 40 milliards ? La différence n'est pas mince. En revanche, tous les experts s'accordent à souligner les limites de la loi n° 10 adoptée en 1991. Cette loi était destinée à fournir un cadre attractif pour les investissements syriens, mais aussi arabes et étrangers. Ses effets ne se font plus sentir depuis

L'ancien président zambien Kenneth Kaunda a été arrêté

Le « père de l'indépendance » est incarcéré dans une prison de Lusaka

Kenneth Kaunda, qui a dirigé la Zambie de 1964 à 1991, a été arrêté à Lusaka, le jour de Noël. Les autorités zambiennes n'ont pas expliqué cette arrestation, qui est vraisemblablement liée à la tentative de coup d'Etat organisé en octobre par un groupe de militaires.

LE « PÈRE » de l'indépendance zambienne, l'ancien président Kenneth Kaunda, qui a dirigé le pays de 1964 à 1991, a été arrêté jeudi 25 décembre à l'aube par la police, qui avait investi sa résidence de Lusaka. Battu lors des élections pluralistes de 1991 – qu'il avait organisées après avoir autorisé le multipartisme – par l'actuel chef de l'Etat, Frederik Chiluba, M. Kaunda compte un grand nombre de fidèles en Zambie, notamment au sein du Parti unifié de l'indépendance nationale (UNIP), qu'il a fondé, la principale formation de l'opposition.

Les autorités zambiennes n'ont fourni aucune explication lors de l'arrestation de l'ancien président, mais il est vraisemblable que celle-ci est liée à la tentative de coup d'Etat menée le 28 octobre par quelques militaires. Lors de son interpellation, M. Kaunda paraissait très calme et agita son traditionnel mouchoir blanc, signe de ralliement pour ses sympathisants. Plusieurs membres de l'UNIP se trouvaient près du domicile de Kenneth Kaunda et criaient : « *Nous mourrons avec toi.* » Aujourd'hui âgé de soixante-treize ans, celui qui a mené la Rhodésie du Nord à l'indépendance en 1964 a été conduit au commissariat central de Lusaka avant d'être incarcéré à Kamwala, une prison de la capitale zambienne.

Parfaitement conscient des risques qu'il courait, Kenneth Kaunda était rentré à Lusaka le 22 décembre, après un séjour au Zimbabwe, où vivent plusieurs de ses enfants. Ses partisans, craignant son arrestation, lui avaient instamment demandé de ne pas rentrer en Zambie. La semaine dernière, Maurice Kaulungombe, le chef de la sécurité personnelle de

l'ancien président, avait été arrêté par la police.

Depuis le coup d'Etat avorté organisé par un groupe de militaires conduits par le capitaine Steven Lundu, alias « Captain Solo », quelques quatre-vingt-dix personnes ont été arrêtées, dont l'un des principaux dirigeants de l'opposition, Dean Mungomba. Ce dernier, qui affirme avoir été torturé en prison, a été relâché depuis. Au moment de la tentative de coup d'Etat, Kenneth Kaunda se trouvait au Lesotho pour le couronnement du roi Letsetse III et a immédiatement nié toute implication dans cette opération.

« KK » jouit d'un grand prestige à l'étranger, tant en Occident qu'en Afrique

Mercredi, lors d'une réunion des dirigeants de son parti, Kenneth Kaunda avait déclaré qu'il était pratiquement sûr d'être arrêté et avait accusé le président Chiluba de vouloir l'éliminer. Depuis sa défaite à l'élection présidentielle de 1991 et sa mise à l'écart du pouvoir, Kenneth Kaunda n'a jamais renoncé au combat politique, préparant minutieusement son retour aux affaires. L'occasion devait être pour lui l'élection de 1996, mais Frederick Chiluba avait préparé un parade pour l'écarter de la course à la présidence. Un amendement constitutionnel, élaboré sur mesure, interdisait à toute personne née de parents étrangers de se présenter à

l'élection présidentielle. Or les parents de « KK », comme l'appellent les Zambiens, sont originaires du Malawi voisin.

L'UNIP avait alors décidé de boycotter le scrutin avec le concours de plusieurs autres petites formations d'opposition, avant de lancer une campagne de désobéissance civile, l'arme de l'instituteur Kenneth Kaunda dans les années 50, lorsque celui-ci se battait contre la puissance coloniale pour obtenir l'indépendance de son pays. Le 23 août, lors d'un rassemblement politique à Kabwe, au nord de Lusaka, la police avait ouvert le feu. Kenneth Kaunda avait été légèrement blessé par balle, et un autre dirigeant de l'opposition, Roger Chongwe, plus sérieusement atteint à la gorge. M. Kaunda avait aussitôt considéré qu'il s'agissait là d'une « tentative d'assassinat ».

Kenneth Kaunda jouit d'un grand prestige à l'étranger, en Occident pour avoir accepté le multipartisme et le résultat des élections qui l'écartaient du pouvoir, et en Afrique où il a notamment soutenu les mouvements de libération en Angola, au Mozambique, au Zimbabwe et en Namibie. Il est l'un des fondateurs du mouvement des pays de la ligne de front qui s'opposaient à l'apartheid en Afrique du Sud et il a présidé à deux reprises – 1977-78 et 1987-88 – l'Organisation de l'unité africaine (OUA). Le putsch manqué d'octobre a donné au président Chiluba l'occasion de faire arrêter ses opposants. Mais l'incarcération de Kenneth Kaunda ne peut pas être considérée comme un événement anodin en Zambie. « KK » est déjà un prisonnier encombrant pour les autorités de Lusaka.

Frédéric Fritscher

Le Pérou « pardonne » et libère 51 prisonniers accusés de terrorisme

Quelque 300 personnes emprisonnées sur dénonciation ont déjà bénéficié de la mesure, mais les conséquences des violences liées à la lutte antiterroriste sont loin d'être réglées

LIMA

de notre correspondant

Maria Soriano a franchi la porte de la prison des femmes de Chorillos la veille de Noël, après deux ans de détention. Anesthésiste de profession, elle avait été dénoncée par un « repent » du Parti communiste Sentier lumineux (PCP-SL) comme ayant soigné des militants blessés. Elle a toujours nié, et l'accusation n'a jamais réussi à faire la preuve du contraire. A l'instar de cinquante autres prisonniers à la culpabilité douteuse, accusés de terrorisme ou de trahison à la patrie, elle vient de bénéficier du « pardon » du président Fujimori. Quelque trois cents autres personnes dans la même situation qu'elle ont été libérées au cours de l'année 1997.

Tous avaient été victimes de la « loi du repentir », promulguée en 1992, promettant la liberté aux détenus du Sentier lumineux et du Mouvement révolutionnaire Tupac Amaru (MRTA) qui dénonceraient leurs complices. En vertu de quoi des militants reconnus ou des responsables d'actes terroristes condamnés parfois à vingt ans de prison ont été libérés, tandis que des centaines d'innocents se retrouvaient derrière les barreaux. Les abus ont été tels que, reconnaissant certains dérapages, le président Fujimori a fini par désigner une commission *ad hoc*. Elle est composée du Père Hubert Lanssiers, qui, professeur de philosophie et aumônier des prisons, y représente le chef de l'Etat, du médiateur, Jorge Santisteban, et du ministre de la justice, Alfredo Quispe Correa. Ces personnes, après étude des dossiers et de la conduite du prisonnier, soumettent au chef de l'Etat les listes des personnes justifiables du « pardon »

présidentiel. Neuf cents dossiers sont actuellement à l'étude, mais de nouvelles demandes de révision parviennent tous les jours à la commission, qui en a reçu deux mille quatre cents, chiffre correspondant à la moitié des prisonniers accusés d'activités subversives.

Le ministre Quispe Correa a annoncé, mercredi 24 décembre, que les détenus élargis récupéreraient leurs droits suspendus lors de leur condamnation, ne laissant pas de traces sur leur casier judiciaire. Avoir des antécédents « terroristes » était en effet un handicap majeur pour retrouver du travail et refaire sa vie. Cette nouvelle disposition favorable s'ajoute à d'autres récemment adoptées par le pouvoir : suppression des tribunaux « sans visage » en octobre (pour éviter mesures d'intimidation et représailles, les juges étaient inconnus des condamnés); amélioration sensible des conditions de vie dans les prisons; reprise, début décembre, des visites de la Croix-Rouge internationale aux détenus. Celles-ci avaient été interrompues à la suite de la prise d'otages dans l'ambassade du Japon, le 17 décembre 1996.

LA « SALE GUERRE »

La fin de la prison n'est pas pour autant la fin du cauchemar. La plupart des détenus libérés ont passé cinq ans dans les pénitenciers; nombreux sont ceux qui y ont été torturés. Libres, ils se retrouvent sans terres, ou avec des familles qui, ne s'attendant pas à les revoir avant dix ou vingt ans, se sont réorganisées. Les démarches en vue d'une indemnisation qui leur permettrait de refaire leur vie se heurtent à la modestie des moyens déagés par l'Etat. Autre problème issu du terrorisme qui a déchiré le

pays durant tant d'années : les milliers de personnes qui sont en liberté mais demeurent sous la menace de poursuites judiciaires. C'est le cas des habitants de plusieurs hameaux des Andes, dont toute la population redoute l'arrestation pour avoir, contrainte et forcée, collaboré avec le Sentier lumineux, qui y avait installé ses bases.

Si en matière de droits de l'homme d'incontestables progrès ont été accomplis au cours des derniers mois, les conséquences de la violence antérieure sont loin d'être effacées. C'est ainsi que vient de rebondir l'une des plus sinistres affaires de la « sale guerre » menée par les services de sécurité contre l'opposition, armée ou non. En novembre dernier, Carlos Talledo, un ex-agent du service de renseignement (SIE), condamné à quinze ans de prison pour terrorisme, a bénéficié du « pardon » présidentiel, après quatre ans de détention. Cet agent avait infiltré le Sentier lumineux pour le compte du groupe Colina, unité dépendant des services spéciaux et impliquée dans plusieurs assassinats collectifs. Talledo a avoué que Colina était responsable de la mort, en décembre 1992, du secrétaire général de la Confédération générale des travailleurs péruviens, Pedro Huillca. L'assassinat, à l'époque, avait été attribué au Sentier lumineux. L'ex-agent assure avoir été témoin de l'ordre donné par le chef du SIE, le général Juan Rivera, d'éliminer le dirigeant syndical. L'affaire devait être évoquée par la commission d'enquête des droits de l'homme du Congrès, le 26 décembre, qui devrait prochainement convoquer le général Rivera et son chef des opérations d'alors, le major Martin Rivas.

Nicole Bonnet

Les Portugais veulent consolider l'héritage latin de Macao

MACAO

de notre envoyé spécial

Un casino kitsch aux moquettes élimées : Macao est-il vraiment autre chose ? La ville a beau cligner

REPORTAGE

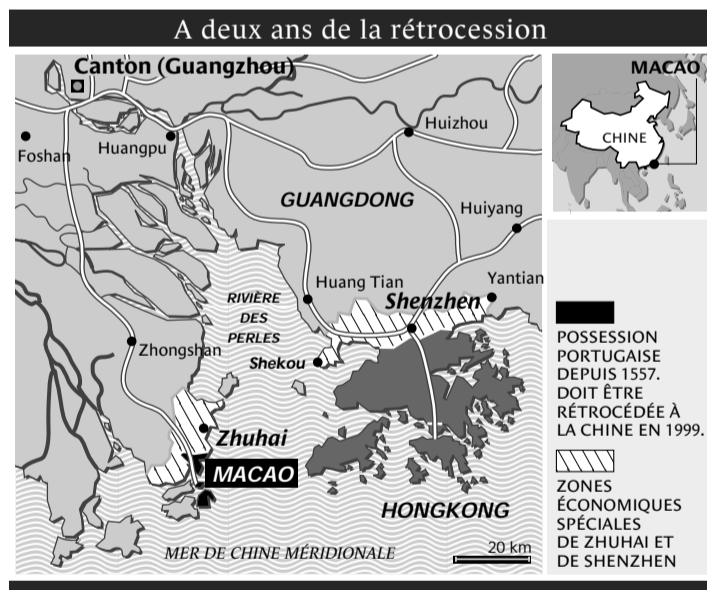
La ville qui sera rendue à Pékin fin 1999 prend conscience de sa fragilité

de toutes ses enseignes roses-bonbon, une image peu flatteuse s'impose au visiteur : celle d'une cité flapie, usée, presque lugubre. Le cœur historique portugais, aux vérandas et colonnades fraîchement rebadigeonnées de teintes pastels, ne gomme pas vraiment la tristesse des lieux.

Les lendemains de fête sont cruels. L'hôtel Lisboa, ce mytique repaire de flâneurs, n'est plus que l'ombre de lui-même. On ne se presse plus guère dans ses salles de jeux et, signe des temps, les entraînues blondes qui accouraient de la Russie ou de l'Ukraine post-soviétique ont commencé à désertir. La muraille de béton, d'acier et de verre qui a concassé le front de mer n'est plus qu'un chantier fantôme, suspendu à un argent qui n'arrive plus. La ville sue la gloriole surfaite.

Les Portugais aimeraient bien léguer à l'histoire un héritage plus gratifiant. En ont-ils les moyens ? A deux ans de la rétrocession du territoire à Pékin, prévue le 20 décembre 1999, les autorités locales semblent comme s'arracher d'un long engourdissement. Elles réalisent brutalement que Macao a prospéré sur l'artifice – une industrie du jeu qui alimente la moitié du PIB et une bulle immobilière aujourd'hui dégonflée – et que l'avenir de la cité est rien moins que précaire.

Que vaut en effet la formule « un pays, deux systèmes », cette promesse d'autonomie locale après 1999, si elle ne peut s'adosser à une authentique personnalité économique ? Toute la différence avec le voisin hongkongais est là. Dans un cas, la machine à sous. Dans l'autre, le cabinet d'experts. Quand



Hongkong peut prétendre résister aux convoitises continentales, Macao paraît bien désarmé. Le gouverneur portugais, Rocha Vieira, le reconnaît sans difficulté lorsqu'il admet que « l'engagement écrit de la future autonomie ne suffit pas ».

UN RÔLE D'INTERFACE

Les autorités locales pensent avoir trouvé la parade. Celle-ci se résume en un seul mot, scandé à satiété dans tous les discours officiels : « l'unicité » de Macao. Là serait son capital. Premier établissement européen en Asie (1557), la cité a été pionnière dans les échanges entre Orient et Occident et aurait donc vocation à continuer à jouer ce rôle d'interface. A la différence de Hongkong, soulignent avec insistance les fonctionnaires portugais, Macao n'est pas un butin de guerre mais le fruit d'une coopération sino-portugaise harmonieuse. Pas d'affrontement, pas d'humiliation, pas de souveraineté aliénée : Macao n'est qu'un « territoire chinois sous administration portugaise », selon la formule de la Constitution de Lisbonne.

Ce passé de bonne intelligence ferait donc de la ville un sas de passage privilégié pour accéder à la Chine. Tirée de sa somnolence provinciale, elle s'est dotée en 1996

d'un aéroport international censé la connecter aux grands flux de la planète. Les autorités portugaises rêvent d'en faire une plateforme de services et d'expertises tournée vers le marché chinois. Laissant volontiers les Anglo-saxons à Hongkong, Macao veut résolument séduire les Latins. « A l'Ouest, Macao offre un axe vers la péninsule ibérique, et à l'Est, une connexion vers l'Amérique du Mercosur », explique Gary Ngai, président de la Fondation sino-latine. Au service de cette vision « stratégique », les fonctionnaires portugais et la communauté macanaise (métisse) locale affûtent un discours exaltant une « latinité » parée de mille vertus magiques. A les entendre, la préservation de l'« identité culturelle » de la ville serait la seule véritable armure contre les périls venus du continent. « Si Macao perd son identité historique, elle deviendra un nouveau Zhuhai », met en garde le gouverneur.

Le gros mot est lâché : Zhuhai. On le prononce en général avec une moue condescendante. Ancien village de pêcheurs, Zhuhai est la « zone économique spéciale » (ZES) limitrophe, une des enclaves capitalistes dont Pékin a esaimé la côte pour attirer les investisseurs étrangers. Sur l'autre rive

du delta de la rivière des Perles, Hongkong est aussi flanqué d'une ZES : Shenzhen. Mais les deux situations ne sont pas comparables. Si Hongkong est trop sophistiqué pour craindre à court terme une rivalité de Shenzhen, tel n'est pas le cas de Macao, qui a tout à redouter des appétits envahissants de Zhuhai. L'élève ne cache pas son ambition de dépasser le maître. Macao abrite-t-il un Grand-prix de Formule 3 ? Zhuhai organise une compétition similaire. Macao construit-il un aéroport international ? Zhuhai tente de torpiller le projet en coupant la fourniture de sable destiné à la construction du pont accédant aux nouvelles infrastructures. Tout est à l'avenant.

ACTIVISTES RECYCLÉS

Pour l'instant, Macao se rassure en invoquant la bonne volonté de Pékin, *a priori* désireux d'assurer la bonne marche de la formule « un pays, deux systèmes » pour des raisons de haute diplomatie. « Nous avons une relation stratégique avec Pékin qui nous protège des tentatives d'absorption de Zhuhai », dit le gouverneur. Soit. Mais les instructions pékinoises sont-elles vraiment suivies par les chefs locaux de la communauté chinoise (95 % de la population) ? Rien n'est moins sûr. En marge de l'administration portugaise, les circuits de décision sont en effet dominés par d'anciens gardes rouges qui ont fait main basse sur Macao lors de la Révolution culturelle. Contrairement à Hongkong, que Pékin a toujours surveillé de très près, ces activistes recyclés dans les affaires bénéficient de longue date d'une grande liberté de manœuvre.

Là réside la vraie menace pour Macao. Ces responsables locaux n'ont que faire du discours sur la « latinité », souvent qualifié dans leur presse de survivance coloniale. Surtout, ils font cause commune avec l'annexionnisme rampant de Zhuhai auquel les lient de puissants intérêts de clientèle. Face à leur travail de sappe, l'héritage portugais apparaît bien fragile. Et le réveil de Lisbonne bien tardif.

Frédéric Bobin

La marine de guerre japonaise devient la quatrième du monde

LA MARINE japonaise a détrôné en 1997 la marine française de son rang de quatrième marine de guerre du monde, selon l'annuaire spécialisé *Flottes de combat 1998* rédigé par un expert, Bernard Prézélin. L'édition 1998 de cet annuaire, qui a paru le 22 décembre, s'est

BIBLIOGRAPHIE

considérablement enrichie de nouvelles informations, voire d'illustrations en couleurs pour célébrer, en même temps, le centième anniversaire de sa création.

Loïn derrière les Etats-Unis (3,2 millions de tonnes), la Russie (2,2 millions) et la Grande-Bretagne (500 000 tonnes), le Japon, qui remplace actuellement nombre pour nombre ses bâtiments les plus anciens par des unités neuves d'un tonnage sans cesse accru, est désormais au quatrième rang avec ses 293 000 tonnes, devant la France (291 000 tonnes), l'Inde (195 500), l'Italie (139 000) et l'Allemagne (126 000). M. Prézélin note que l'événement le plus spectaculaire – outre l'apparition de nouveaux modèles de sous-marins qui plongent à des profondeurs de 400 mètres – pour cette flotte japonaise, qui se veut une marine d'autodéfense, est la mise en service de son premier porte-hélicoptères, l'*Ousimi*, qui déplace 11 000 tonnes, au moment où la France désarme le sien, la *Jeanne-d'Arc*.

A ceux qui font observer que la Chine, avec ses 440 000 tonnes, dépasse le Japon, l'auteur de *Flottes de combat 1998* réplique qu'un examen plus approfondi montre que l'essentiel du tonnage de la marine chinoise tient à l'existence d'un grand nombre de sous-marins à la technologie dépassée ou placés en réserve et à une multitude – on dit une « poussière » – de petits bateaux peu significatifs sur le plan militaire. Cependant, la Chine ne cache pas son ambition de disposer d'une flotte de haute mer, avec pro-

chainement l'entrée en service de nouveaux sous-marins nucléaires lance-missiles stratégiques et, grâce à l'aide de la Russie, celle de nouveaux sous-marins nucléaires d'attaque censés être plus silencieux.

Selon M. Prézélin, la marine américaine a atteint le format qui lui a été assigné après la guerre du Golfe, soit quelque 330 navires (au lieu de 600 du temps où Ronald Reagan était à la Maison Blanche). Mais elle a en projet d'aligner des bâtiments puissamment armés et des bateaux voués aux opérations amphibies – porte-avions, porte-hélicoptères et transports de chaland – pour des actions de combat contre la terre ou un appui-feu durant des débarquements. C'est même, aujourd'hui, la priorité. Quant à la marine russe, la majorité des crédits vont à de nouvelles classes de sous-marins, comme le *Borey* (18 000 tonnes), le *Severodvinsk* (qui lance des missiles aérodynamiques antinavires) ou les *Akula II* (9 500 tonnes). En revanche, l'état de la marine russe de surface est jugé « moins brillant ».

Face à une flotte britannique qui renouvelle et agrandit sa composante amphibie, la marine française, rappelle M. Prézélin, se trouve sous la contrainte budgétaire de devoir réduire son format de 20 %, ce qui se traduit par des désarmements anticipés de bateaux (non compensés par la mise en service de navires de remplacement). « Si le nombre et la nature des missions confiées traditionnellement à la marine nationale, écrit-il, demeurent inchangés, leur parfait accomplissement sera certainement plus difficile. » M. Prézélin considère que la France devrait commander, dès 1998, les premières frégates lance-missiles *Horizon*, un programme conçu, non sans difficultés, en coopération avec le Royaume-Uni et l'Italie.

Jacques Isnard

★ *Flottes de combat 1998*, de Bernard Prézélin, Editions maritimes et d'outre-mer, 1 150 p., 3 366 illustrations, 840 F.

Le pape s'inquiète pour les « nouveaux pauvres » et s'alarme de l'extension des violences ethniques

Dans son vingtième message de Noël, Jean Paul II se pose en défenseur universel de l'homme

Place Saint Pierre à Rome, le pape a prononcé en cinquante-six langues, jeudi 25 décembre, son message de Noël. Il a annoncé un voyage à As-

sie (Ombrie) le 3 janvier, mais surtout mis l'accent sur la souffrance des « réfugiés » et des « nouveaux pauvres » dans le monde, sur les

violences ethniques. Entré dans la vingtième année de son pontificat, il renforce son rôle de porte-parole d'une éthique universelle.

EN 1998, Jean Paul II sera dans la vingtième année de son pontificat. Le 26 mai, il battra même le record de longévité (détenu par Pie XII, mort en 1958) des neuf papes du vingtième siècle. La silhouette voûtée, le visage figé, le geste et l'élocution rendus difficiles par la maladie de Parkinson sont devenus familiers des téléspectateurs et des pèlerins de Rome. En 1979, sa première encyclique (*Redemptor Hominis*) avait été consacrée à la défense des droits de l'homme, dont il avait fait la « route » de l'Eglise. Près de vingt ans après, celle-ci n'a pas varié. Le message de Noël que le pape a adressé au monde, ce 25 décembre, démontre à nouveau qu'aucune préoccupation politique, sociale ou éthique ne lui est étrangère.

Des plus proches aux plus lointains : Jean Paul II a annoncé qu'il se rendrait le 3 janvier en Ombrie, région d'Italie touchée par une série de séismes pour tenter de soulager les souffrances des victimes et pour prier à Assise dans la basilique endommagée de saint François ; dans son message de Noël, le pape a également évoqué la violence ethnique en Afrique, l'exode des Kurdes et des Albanais. Il a cité « le cri des peuples qui aspirent à la liberté », « les souffrances des ré-

fugiés », « le silence des nouveaux pauvres plus angoissé et chargé de tensions » et même le drame « des enfants et des adolescents offensés et profanés ». Il a enfin mentionné la « sauvegarde de la création », une expression qui, dans les milieux religieux, signifie la défense de l'environnement.

ACCENT NOUVEAU

Le vingtième message de Noël de Jean Paul II exprime ainsi une sollicitude pour des catégories de personnes, qui diffère légèrement de son traditionnel tour d'horizon des zones de tensions dans le monde. On avait déjà perçu cet accent nouveau quand, le 13 avril dernier à Sarajevo, le pape avait lancé des appels à la convivialité pluriethnique et religieuse en Bosnie. Ou quand, un mois plus tard, dans le centre de Beyrouth en pleine reconstruction, il avait réclamé l'égalité des droits entre toutes les communautés du Liban. Dans un mois à Cuba, où il sera reçu pour la première fois par Fidel Castro, il reprendra son autre cheval de bataille en faveur de la liberté religieuse dans l'un des derniers pays qui défend encore une idéologie marxiste et où l'Eglise n'a pas droit de cité dans le système éducatif, ni dans les médias. D'autres voyages se pré-

parent au Nigeria, en Autriche et au Mexique. Jean Paul II se trouve plus que jamais dans son rôle de porte-parole d'une éthique universelle, jetant ses dernières forces dans la bataille contre le chauvinisme ethnique, les divisions communautaires, les intolérances religieuses ou les fractures sociales. Mais conscient que pour être crédible un tel projet de défense de l'homme doit être préfacé par un examen de conscience de l'Eglise, il a entrepris une révision du passé qui sème parfois l'incompréhension dans ses propres rangs. C'est particulièrement net à l'égard de la communauté juive : le pape est allé plus loin qu'il ne l'avait jamais été en reconnaissant, le 1^{er} novembre, la responsabilité de l'antijudaïsme chrétien dans un antisémitisme « sans justification aucune et absolument condamnable ».

Au fil des voyages et des messages (les textes fondamentaux comme les encycliques se faisant de plus en plus rares), Jean Paul II ne relâche donc en rien son combat pour une « réconciliation » de l'humanité dans le respect de ses différences. Il reste cependant bien des inconnues pour l'avenir. En raison du blocage du processus de paix au Proche-Orient, le voyage qu'il rêve de

faire avant l'an 2000 en Terre sainte apparaît hors de portée. De même, la réconciliation avec les orthodoxes semble-t-elle paralysée par l'affaiblissement de l'Eglise russe, qui suspecte de prosélytisme toute action catholique ou protestante dans les territoires de l'Est européen. Les projets de rencontre entre le pape et le patriarche Alexis II de toutes les Russies échouent régulièrement et, souhaité depuis longtemps, le voyage du pape à Moscou semble aussi inaccessible.

Si Jean Paul II répugne au changement des hommes, un remaniement de son gouvernement romain est imminent. Plusieurs responsables de la Curie romaine ont atteint la limite d'âge et de durée de leur mandat. Ce remaniement pourrait être annoncé dès les premiers jours de janvier, en même temps qu'un consistoire de cardinaux. La dernière « tournée » de cardinaux (électeurs du pape en cas de conclave s'ils ont moins de 80 ans) remonte à plus de trois ans et il y aura en février seize places libres dans le collège des électeurs (dont le « plafond » est de 120 cardinaux). Ce n'est pas seulement la fin du pontificat, mais sa succession qui se prépare.

Henri Tincq

Noël tourmenté à la cathédrale orthodoxe de Bucarest

BUCAREST

de notre correspondant

Le Noël des Roumains, déjà hanté par le souvenir de l'exécution, en 1989, de Nicolae et Elena Ceausescu à l'issue d'une parodie de procès, a été terni par les scènes d'une rare violence survenues jeudi 25 décembre dans la cathédrale orthodoxe de Bucarest en présence de l'ex-roi Michel et de sa famille.

Alors que l'ex-monarque assistait – pour la première fois depuis son abdication forcée par les communistes en 1947 – à la messe de Noël, un groupe de religieuses s'en est pris au chef de l'Eglise, le patriarche Teoctist, « dernière relique communiste encore au pouvoir ». « A bas le synode [direction collégiale de l'Eglise orthodoxe] communiste et son conducator Teoctist ! », ont scandé à plusieurs reprises les représentantes du courant contestataire qui accuse le patriarche d'avoir « pactisé avec l'antéchrist », Nicolae Ceausescu. L'écho de ces cris de révolte jaillissant de la poitrine d'une dizaine de sœurs orthodoxes a brisé la solennité de la messe tenue par le patriarche lui-même, devant près d'un millier de fidèles.

Aussitôt des agents en civil sont intervenus avec une violence barbare, frappant à coups de

poing dans la figure et à coups de pied dans le ventre des contestataires dont certaines étaient très âgées. Rouées de coups, sous les regards horrifiés des fidèles qui ont à peine osé intervenir, les sœurs ont été évacuées à l'extérieur de la cathédrale. Grottesque coïncidence, à ce moment même, sous l'œil des caméras des télévisions privées et nationales, le patriarche dénonçait dans son homélie « le déchaînement de la violence, due à l'extrémisme des mécréants de toute sorte dans le monde ».

« L'ORGUEIL DÉMESURÉ » DU PATRIARCHE

Installés près de l'autel sur les trônes royaux dorés – sur lesquels personne ne s'est assis pendant les cinquante ans de régime communiste, ni après la chute de Nicolae Ceausescu –, l'ex-roi et son épouse Anna de Bourbon Parme, tout comme le patriarche, n'ont pu assister directement à ces incidents. Mais il est peu probable qu'ils n'aient pas entendu les slogans hostiles lancés à l'adresse du chef de l'Eglise, qui, quant à lui, a continué de dire la messe d'une voix impassible.

A l'image de nombreux prêtres orthodoxes qui sont aujourd'hui accusés d'avoir collaboré avec la Securitate (police politique commu-

niste) et dont certains ont déjà publiquement fait leur *mea culpa*, le patriarche Teoctist est confronté à une vive contestation au sein du clergé. Il est accusé de « silence complice » lors de la démolition d'une centaine d'églises entre 1977 et 1989 par Nicolae Ceausescu et de « passivité devant l'athéisme agressif communiste ».

Début 1990, la chute de Ceausescu semblait devoir entraîner celle de M^{re} Teoctist qui, accablé de reproches, était parti vivre en reclus dans un monastère. Quelques mois après, il revenait à la tête de l'Eglise, au grand dam de ses adversaires. Alors qu'on lui conteste « l'autorité morale » pour diriger l'Eglise orthodoxe, forte d'environ 20 millions de fidèles pour une population totale de 23 millions, le patriarche vient de lancer un projet visant la construction à Bucarest d'une immense « cathédrale du salut de la nation » capable d'accueillir quelque dix mille fidèles. Ses opposants comparent désormais « l'orgueil démesuré » du « patriarche mégalomane » à celui de Ceausescu ; et sa prochaine cathédrale au pharaonique palais construit par le dictateur dans le centre de la capitale roumaine.

Andrei Neacsu

La gendarmerie française s'investit à l'étranger

LA GENDARMERIE française devient un modèle d'armée qui s'exporte et qui inspire dans les autres pays l'organisation de certaines forces de sécurité intérieure. Quelque 1 100 officiers et sous-officiers servent aujourd'hui à l'étranger. Signe des temps, selon un rapport parlementaire de Michel Alloncle, sénateur RPR de la Charente, qui vient d'être rendu public, des gendarmes occupent, pour la première fois, des fonctions d'attaché de défense dans les ambassades françaises, c'est-à-dire le poste de « patron » des attachés militaires désignés par les trois armées (terre, air et mer). Loin de l'image surannée du gendarme départemental, qui court après les voleurs de poules dans les campagnes, ou de celle, plus d'actualité, du gendarme mobile qui maintient l'ordre *manu militari*, le gendarme se veut désormais un acteur de la diplomatie française.

Cette présence de la gendarmerie

nationale à l'étranger n'est pas tout à fait une nouveauté, par exemple sur le sol africain, où elle est de longue date. Au titre de la coopération et de l'assistance technique, en particulier, quelque 140 gendarmes y sont détachés en 1997, avec pour mission, permanente ou temporaire, d'aider à créer des forces locales de sécurité qui soient plus sensibles à l'état de droit que par le passé.

DES FONCTIONS COMMERCIALES

De même, les gendarmes concourent à la protection des ambassades et des consulats. Près de 210 d'entre eux y contribuent. Mais, à elle seule, la représentation diplomatique française en Algérie en mobilise 150.

Enfin, on connaît la participation de la gendarmerie nationale à des états-majors multinationaux, dans le cadre d'opérations conduites par les Nations unies, l'OTAN, voire par l'Organisation pour la sécurité et la

coopération en Europe (OSCE), ou en mission de prévoyance auprès des unités françaises qui leur sont associées. Ils sont jusqu'à 320 gendarmes en ce cas, dont quelque 85 officiers et sous-officiers dans la seule Bosnie.

Mais ce qui est nouveau, c'est la multiplication des postes attribués à des gendarmes au sein des instances de l'Union européenne (UE), dans l'espace Schengen ou, plus directement, dans des responsabilités diplomatiques. Il s'agit de concrétiser la coopération policière entre partenaires européens ou de répondre à la demande de pays étrangers pour qui la gendarmerie offre l'avantage d'être une force de police à statut militaire, qui peut passer sans hiatus de la paix publique à la guerre.

Ainsi, à l'UE, des officiers de liaison œuvrent en matière de coopération judiciaire, de lutte contre la drogue et le blanchiment de l'argent « sale » à Europol (aux

Pays-Bas) ou en matière d'immigration. De même, dans l'espace Schengen, c'est la surveillance des frontières extérieures. Enfin, les gendarmes ont récemment investi les ambassades et s'apprennent à le faire encore davantage en 1998. Haïti, le Burundi et le Mali ont désormais un officier de gendarmerie attaché de défense. Demain, ce sera le tour de la Colombie et de Madagascar. Il existe aussi des attachés de gendarmerie en Italie, Espagne, Turquie, Argentine-Chili, avec en projet, dès 1998, la Belgique, l'Allemagne et le Royaume-Uni.

Le choix de certaines de ces affectations n'est pas innocent. Il peut s'expliquer par le désir de la France d'ouvrir des relations commerciales avec des pays clients, en matière d'équipements de maintien de l'ordre.

C'est le cas du Chili, par exemple. L'officier attaché de gendarmerie en Argentine est aussi accrédité au Chili, dont les carabiniers veulent se doter du réseau de transmissions Rubis. Ce système, auquel la France a consacré 3 250 millions de francs, établit des connexions instantanées – « confidentiel-défense » – entre des terminaux fixes et mobiles sur l'ensemble du territoire national. Dans des versions plus adaptées à la clientèle étrangère, le groupe Matra a déjà exporté son Rubis en Suisse, Allemagne, Palestine, Indonésie, au Mexique et en République tchèque.

Jacques Isnard

La tension monte au Kosovo

PRISTINA. Environ 10 000 étudiants albanais ont participé, jeudi 25 décembre, pour la deuxième journée constitutive, à une marche silencieuse contre le régime serbe au centre de Pristina, principale ville du Kosovo. Des marches identiques ont été organisées dans six autres villes universitaires de la province serbe, peuplée majoritairement d'Albanais. L'Union indépendante des étudiants albanais a fait part de son intention de poursuivre le mouvement quotidiennement en prélude à des manifestations de protestation, prévues pour le 30 décembre.

Les étudiants, soutenus par leurs professeurs, réclament la restitution des établissements scolaires dont ils ont été chassés il y a sept ans. D'autre part, deux attaques armées ont été perpétrées contre la police serbe jeudi, à Podujevo, sans faire de victime. Mercredi, les partis politiques albanais avaient lancé un défi au pouvoir serbe en convoquant pour le 22 mars des élections législatives et présidentielle, non reconnues par Belgrade. – (AFP.)

Quarante et une interpellations après le massacre du Chiapas

TUXTLA GUTIERREZ (Chiapas). Quarante et une personnes ont été interpellées dans le cadre de l'enquête sur le massacre du Chiapas où quarante-cinq indiens tzotzils, en majorité des femmes et des enfants, ont été assassinés par des tueurs masqués. Les victimes appartenaient à des communautés réputées proches de l'Armée zapatiste de libération nationale (EZLN) du sous-commandant Marcos. Le procureur adjoint, Evarardo Moreno, a indiqué jeudi 25 décembre que certains suspects avaient nié tout engagement politique, que d'autres se disaient proches ou membres du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI) qui gouverne le Mexique depuis 1929. Les milieux proches des zapatistes affirment que le massacre serait l'œuvre de paramilitaires agissant pour le compte du PRI. – (AFP.)

Un Allemand soupçonné d'avoir projeté un attentat suicide en Israël

TEL AVIV. Un tribunal de Tel Aviv a décidé, jeudi 25 décembre, de prolonger la détention d'un ressortissant allemand, Steven Smyrek, accusé d'avoir projeté un attentat suicide en Israël pour le compte du Hezbollah libanais. M. Smyrek a été arrêté le 28 novembre, à son arrivée à l'aéroport Ben Gourion de Tel Aviv, en provenance d'Amsterdam. Les services israéliens attendaient Smyrek à son arrivée, après avoir été alertés par la police des Pays-Bas, qui l'avait retenu pendant quelques heures à Amsterdam, Interpol ayant signalé qu'il pouvait être porteur d'explosifs. M. Smyrek a affirmé avoir été entraîné dans un camp du Hezbollah au Liban sud, dans le but de commettre un attentat suicide en Israël. De Beyrouth, le Hezbollah a démenti ces affirmations. – (AFP.)

EUROPE

■ IRLANDE : la violente tempête qui a balayé jeudi 25 décembre la Grande-Bretagne et le sud de l'Irlande, avec des vents soufflant à 160 km/h, a fait plusieurs victimes et provoqué d'importants dégâts. Un chalutier français avec cinq marins à bord est porté disparu en mer d'Irlande. Un jeune homme de dix-neuf ans a été tué par la chute d'un mur à Waterville, dans le sud-ouest de l'Irlande, et quatre autres personnes ont trouvé la mort dans des accidents de voiture en Grande-Bretagne. Les transports routiers et ferroviaires, ainsi que la distribution d'électricité ont été sérieusement affectés. – (AFP, Reuter.)

PROCHE-ORIENT

■ IRAK : un avion, affrété par le leader ultranationaliste russe Vladimir Jirinovski pour transporter de l'aide humanitaire en Irak a atterri jeudi 25 décembre à l'aéroport de Bagdad, jusque-là fermé depuis la guerre du Golfe en 1991. Après une semaine de tractations, l'appareil avait obtenu le feu vert du Comité des sanctions de l'ONU. Le chef de la délégation parlementaire l'accompagnant, Vladimir Mikhail, a affirmé que les ultranationalistes russes « étaient prêts à se constituer en boucliers humains pour défendre les établissements irakiens en cas d'attaque américaine ». – (AFP.)

■ CISJORDANIE : le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, a déclaré, jeudi 25 décembre, qu'il allait présenter au président américain Bill Clinton en janvier un « plan complet » pour relancer le processus de paix. M. Clinton doit rencontrer séparément M. Arafat et le premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou, à Washington en janvier 1998, pour tenter de ramener les deux parties à la table des négociations. – (AFP.)

■ IRAN : Ibrahim Yazdi, chef du Mouvement pour la libération de l'Iran (MLI, opposition islamique libérale tolérée) a été remis en liberté sous caution jeudi 25 décembre, après onze jours de détention. Selon une source judiciaire, M. Yazdi est accusé « d'insultes à des valeurs religieuses sacrées ». Il avait été arrêté après avoir pris à partie les milieux conservateurs proches du Guide de la République, Ali Khamenei, leur reprochant de s'opposer au président Mohamad Khatami. – (AFP.)

■ Pour la première fois en Iran, quatre femmes ont été nommées juges au tribunal des affaires familiales, dans une ville de la province de Téhéran, a rapporté jeudi 25 décembre l'agence iranienne officielle IRNA. – (AFP.)

AMÉRIQUE

■ COLOMBIE : le parquet général de Bogota a annoncé jeudi 25 décembre l'arrestation à la frontière avec le Venezuela d'un chef paramilitaire présumé, Oscar Penaranda, trente ans, accusé d'avoir assassiné avec ses hommes trente paysans au cours des six derniers mois dans la région d'Ocana. – (AFP.)

■ La police néerlandaise a annoncé jeudi 25 décembre qu'elle avait arrêté un important trafiquant de drogue colombien à l'aéroport de Willemstad, à Curaçao, dans les Antilles néerlandaises. L'homme a été transféré immédiatement aux Pays-Bas. Pour La Haye, il s'agirait de l'un des trafiquants les plus recherchés pour l'importation de drogues aux Etats-Unis. – (AFP.)

L'artillerie britannique s'ouvre aux femmes

LONDRES. Pour la première fois, des femmes seront autorisées, à partir d'avril 1998, à servir comme artilleurs – canons et missiles – dans des unités de l'armée britannique au contact des premières lignes du front. Cette initiative fait partie d'un plan du gouvernement de Tony Blair, qui veut élargir l'éventail des métiers militaires accessibles aux femmes. Elles pourront aussi être incorporées dans des unités du génie, des transmissions et du matériel. Dans certains postes, les candidates devront être en mesure de satisfaire aux mêmes tests d'aptitude physique que les hommes. Pour l'instant, 47 % des spécialités militaires sont ouvertes aux femmes, mais celles-ci se limitaient surtout à des postes dans l'administration, le service de santé et la logistique. – (AFP.)

THEATRE DE LA VILLE PARIS

JUSQU'AU 30 JANVIER 20H30

L'ENLEVEMENT DE SITA

Khôn, théâtre dansé et masqué de Bangkok
Théâtre national de Thaïlande

- un îlot de beauté et de raffinement où tous les arts se mêlent
- une dimension mythique qui touche tous les participants

LES ABBESSES 31 RUE DES ABBESSES PARIS 18 • 01 42 74 22 77

CONJONCTURE L'impact de la crise asiatique sur l'activité économique en France dans l'année à venir est l'objet de pronostics divers dans les entreprises. Les groupes français,

auxquels on avait reproché de ne pas investir davantage en Asie, s'en félicitent aujourd'hui. Tout en redoutant la concurrence de produits bénéficiant d'un avantage de change, ils

observent que les entreprises de ces pays sont affaiblies. ● EN DIFFICULTÉ, l'industrie et la finance asiatiques deviennent des proies attirantes pour les investisseurs. Certains chefs d'en-

treprise français y songent, tandis que les financiers américains volent « au secours » du Japon et de la Thaïlande. ● LES CONJONCTURISTES formulent des appréciations diver-

gentes sur la marche de l'économie française, les uns estimant que le « pic d'activité » mondial est dépassé, les autres que la reprise est à venir. (Lire aussi notre éditorial page 9.)

La crise asiatique a des inconvénients, mais aussi des avantages

La tourmente qui a saisi les économies thaïlandaise, sud-coréenne et japonaise affectera les ventes dans cette partie du monde et favorisera ses exportations. Cependant, elle facilite les investissements français dans ces pays

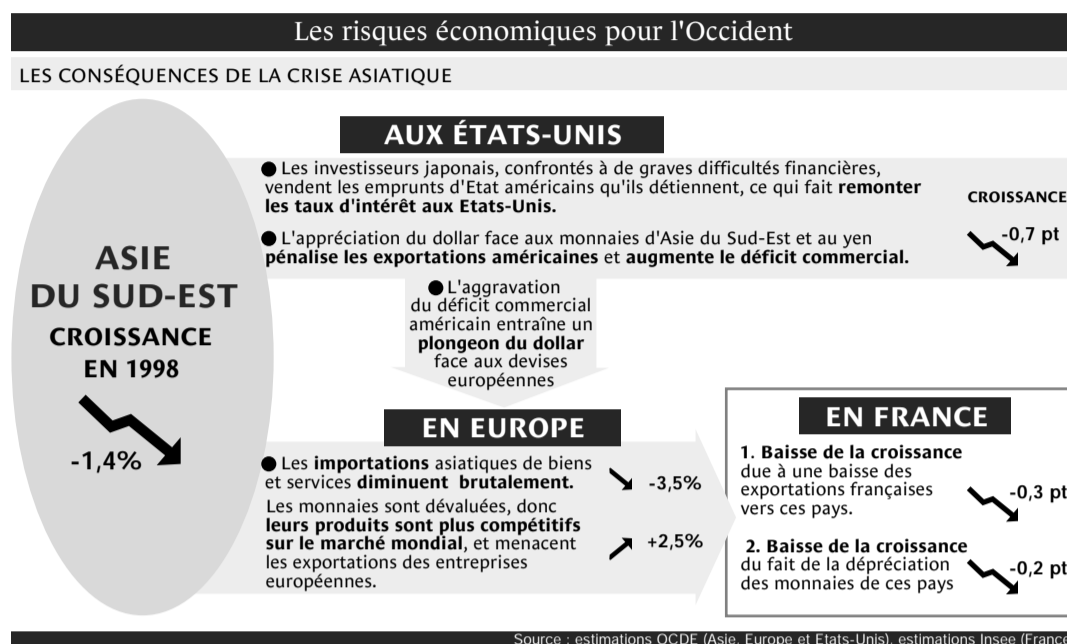
IL Y A quelques mois encore, il était de bon ton de reprocher aux entreprises françaises de ne pas avoir suffisamment investi en Chine, en Corée ou à Taïwan. L'ancien ministre de l'industrie, Franck Borotra, qualifiait même cette situation de « préoccupante ». Aujourd'hui, les chefs d'entreprise français se félicitent de la prudence – ou du manque de moyens ? – qui les a conduits à rester à l'écart de cette région. Ils estiment que la tempête monétaire et financière qui affecte l'Asie n'aura sur eux que des conséquences limitées, bien que l'Insee évalue tout de même son impact sur l'économie française à 0,5 point de croissance pour 1998.

La minceur de la présence française en Asie a été mise en lumière par une étude du ministère de l'industrie, qui évaluait à 3 % la place de ce continent dans les investissements internationaux des entreprises françaises, contre 24 % pour ceux des entreprises américaines. Quant aux exportations vers l'Asie du Sud et de l'Est, elles ne représentent que 8,4 % du total des ventes de la France à l'étranger, avec un rythme de développement qui se situait, avant la tempête monétaire, entre 6 % et 8 % par an.

Leur ralentissement ne devrait donc pas avoir un impact considérable sur l'industrie française dans son ensemble.

Tel est, en tout cas, le discours officiel. En fait, sachant que les deux tiers des exportations françaises vers l'Asie sont concentrées sur vingt-cinq produits, certains secteurs sont sérieusement affectés en raison du poids important de la clientèle asiatique dans leurs ventes, comme l'industrie du luxe. La région Asie-Pacifique représente, par exemple, un chiffre d'affaires de 12 milliards de francs pour les entreprises de luxe réunies au sein du Comité Colbert. Les biens d'équipement sont également concernés, tels l'aéronautique, la chaudronnerie nucléaire et le matériel électrique, ou encore certains biens de grande consommation, comme les articles de sport ou la pharmacie.

C'est surtout le renforcement de la compétitivité des produits asiatiques qui fait peur. La dévalorisation des monnaies s'ajoutant au faible coût de la main-d'œuvre, la guerre des prix risque de faire des ravages dans certains secteurs, comme le petit électroménager ou le jouet. Déjà très touchées par



cette concurrence, les entreprises du textile, du cuir, de la chaussure et de l'habillement paraissent les plus menacées et peuvent craindre de nouvelles vagues de suppressions d'emplois. Pour 1997, par exemple, la Thaïlande estime d'ores

et déjà que ses exportations d'articles de textile seront supérieures de 10 % à ses prévisions initiales.

L'industrie automobile redoute elle aussi les conséquences de la tempête monétaire et de l'effondrement des ventes des constructeurs asiatiques sur leurs marchés nationaux. Au Japon, le numéro un, Toyota, a indiqué que sur un an ses ventes intérieures ont diminué de près de 27 %. Quant au marché sud-coréen, indique une étude récente de Paribas, il aura enregistré, en 1997, une baisse pour la première fois depuis 1980. Les constructeurs asiatiques chercheront donc à compenser ces pertes de revenus en renforçant leur présence à l'étranger, et notamment en Europe. Paribas évalue à 200 000 véhicules seulement le potentiel d'ac-

croissement de leurs ventes – il n'y aurait donc pas d'« invasion » de voitures asiatiques –, mais relève que cette pression commerciale risque de réduire encore les marges des industriels européens déjà mises à mal. Ce qui posera inévitablement le problème de l'ajustement de leurs coûts, et donc de l'emploi.

L'industrie électronique, elle, se frotte les mains, malgré la baisse des prix qui pourrait atteindre 30 % sur certains produits comme les mémoires pour ordinateurs. Les ambitions des fabricants de « puces » asiatiques, notamment sud-coréens, étaient jusque-là sans bornes et alimentaient la surproduction mondiale. « Les groupes asiatiques avaient l'intention de construire trente-six nouvelles usines

dans les mois à venir, dont dix-sept en Asie », commente Jean-Philippe Dauvin, l'économiste du fabricant de semi-conducteurs franco-italien SGS-Thomson. « Dix à quinze de ces projets vont être repoussés, estime M. Dauvin, ce qui devrait avoir un effet plutôt bénéfique. »

INVESTISSEMENTS REPOUSSÉS

Le coup d'arrêt aux investissements internationaux des entreprises sud-coréennes paraît général, même si les groupes d'automobile n'ont pas encore fait savoir s'ils donneront suite à leurs nombreux projets d'implantation, en Europe de l'Est notamment. Le sud-coréen Samsung, qui voulait agrandir son usine britannique de Teesside pour y fabriquer des téléviseurs et des ordinateurs personnels, en plus des fours à micro-ondes, des téléviseurs et des écrans pour ordinateurs qu'elle y produit déjà, a repoussé sine die cet investissement, qui devait créer 1 600 emplois.

Son compatriote Daewoo, à qui le gouvernement d'Alain Juppé avait envisagé de céder le groupe Thomson Multimédia dans le cadre de sa privatisation, a également mis en « situation d'attente » ses projets d'extension en Lorraine. La construction de l'usine de verre pour tubes cathodiques, dont l'implantation à Thionville (Moselle) avait été annoncée en mars, ne commencera pas avant la fin du premier trimestre 1998. L'extension de l'usine Daewoo-Orion à Mont-Saint-Martin (Meurthe-et-Moselle), qui fabrique des téléviseurs, et le projet d'usine de réfrigérateurs à Verdun (Meuse), sont également retardés.

Anne-Marie Rocco

Les secteurs les plus sensibles

Certaines industries françaises, déjà fortement concurrencées par les produits importés d'Extrême-Orient, vont encore souffrir des réductions de prix provoquées par la chute des monnaies asiatiques.

● Pour une trentaine de produits recensés, 46,5 % des

ventes portent sur des articles d'importation, dont 76,5 % en provenance d'Asie. Les produits pour lesquels le taux de pénétration asiatique est le plus important sont : la chaussure (57 %), les articles de cuir (58 %), les appareils d'optique et de photo (50 %), les motocycles (51 %), les instruments de musique (54 %). On y trouve aussi la plupart des articles du textile, tels que sous-vêtements, pull-overs ou

vêtements de confection.

● D'autres branches d'activités, à l'inverse, ont un fort taux de pénétration sur les marchés asiatiques et y voient leurs ventes diminuer en raison de la baisse du pouvoir d'achat. Vingt-cinq produits sont particulièrement concernés, dont les avions (31 % des exportations françaises sont destinées à ces pays), les articles de voyage (57 %) ou encore les centrales électriques (33 %).

Les experts divergent sur l'évaluation de la conjoncture

IL EST DES PÉRIODES où les conjoncturistes, publics ou privés, avancent des prévisions économiques presque identiques : à la fin de l'été, tous les experts, ou presque, pensaient que la reprise était solide et qu'on se dirigeait vers une croissance de 3 % en 1998. Il est d'autres moments où les prévisions divergent assez sensiblement. C'est le cas aujourd'hui : alors que le gouvernement continue d'annoncer une croissance de 3 %, certains instituts commencent à revoir leurs estimations, n'escomptant plus qu'une croissance de l'ordre de 2,5 %, voire moins.

La crise des pays asiatiques n'est pas la cause de ces désaccords. Même si aucun expert n'est en mesure d'apprécier avec certitude les effets probables de ces turbulences, qui sont loin d'être terminées, le constat avancé par l'Insee dans sa dernière note de conjoncture (Le Monde du 20 décembre) n'a guère suscité de controverses. L'institut estime que « l'impact de ces chocs » venus du Sud-Est asiatique « apparaîtra rapidement » et « atteindra un demi-point de croissance » dès 1998.

Alors, sur quoi portent les désaccords des conjoncturistes ? Voici, en résumé, quelques-unes des thèses en présence :

● La « thèse Artus ». Directeur du service des études économiques de la Caisse des dépôts et consignations, Patrick Artus est l'un des premiers à avoir observé que la prévision gouvernementale de 3 % de croissance pour 1998, crédible jusqu'à l'été, ne l'était plus à l'approche de l'hiver. Plusieurs facteurs, en effet, ont modifié la donne conjoncturelle. D'abord, la croissance mondiale a dépassé un pic d'activité, ce qui va affecter la France, dont la croissance a été très fortement tirée par la demande étrangère. Ensuite, la dernière enquête de l'Insee sur les investissements montre que les chefs d'entreprise ont revu leurs dépenses d'équipement à la baisse, du fait de ce nouveau climat économique,

mais aussi politique (réforme des 35 heures notamment). Enfin, la crise des pays du Sud-Est asiatique est venue s'ajouter à ces différents facteurs.

Au total, M. Artus estime donc que la France a connu un cycle, très court, au cours duquel l'activité a été très forte : sur un rythme annuel de près de 4 % entre avril et septembre. Depuis, la croissance risque de revenir sur un rythme annualisé moins dynamique, de l'ordre de 2,5 %, voire légèrement moins.

L'Association française des économistes d'entreprise (Afedé) partage cette opinion. « Compte tenu de l'effet dépressif de la crise asiatique et des récentes mesures » du gouvernement qui concernent les entreprises, elle escompte une croissance de seulement 2,5 % en 1998, soit une progression presque identique à celle de 1997. Il est à noter que la dernière enquête mensuelle de la Banque de France conforte cette thèse sur un point : « Les chefs d'entreprise demeurent prudents en matière d'investissement. Pour 1998, les prévisions portent toujours prioritairement sur le renouvellement d'équipements devenus obsolètes », souligne l'étude.

● La thèse du gouvernement. Les experts du ministère des finances maintiennent leurs prévisions de croissance de 3 % pour 1998. Ils estiment, en effet, que la reprise économique est plus solide qu'ils ne l'avaient prévu. La demande étrangère est, de fait, toujours très bien orientée, et la demande intérieure évolue sur une tendance favorable. Ces mêmes experts estiment donc prématuré de tirer des conclusions hâtives de la dernière enquête de l'Insee sur les investissements ; ils font valoir, au contraire, que la hausse très sensible des importations de biens d'équipement professionnel est un indice favorable. Dans cette logique, il ne faut pas minimiser la gravité de la crise asiatique, mais, pour l'heure, elle aurait seulement pour effet de ramener la France

vers les 3 % de croissance initialement envisagés.

Ce point de vue est, à peu de chose près, celui qui transparaît de la note de l'Insee. « Le produit intérieur brut, après avoir régulièrement accéléré depuis la mi-1996, atteindrait son rythme de croissance maximum – près de 3,5 % en chiffre annualisé – au second semestre de 1997 », puis « la croissance se stabiliserait au premier semestre de 1998 sur une tendance proche de 3 % l'an », dit l'institut.

● La « thèse Fitoussi ». Sans participer directement à ce débat sur les chiffres, le président de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE), Jean-Paul Fitoussi, fait valoir que l'Europe est entrée dans la phase de reprise qui était en gestation depuis 1994. Les taux d'intérêt sont enfin revenus à des niveaux beaucoup plus raisonnables, et les quinze, qui ont longtemps mené des politiques récessives, vont bientôt, pour beaucoup d'entre eux, satisfaire aux critères de Maastricht, ce qui laisse à penser que l'Europe arrive à la fin d'une longue période de rigueur budgétaire. Les conditions d'un retour de la croissance sont donc réunies, même si les pays européens n'engagent pas des politiques expansionnistes et si l'activité reste donc plus faible qu'elle ne pourrait l'être.

La crise asiatique pourrait-elle contrarier ce scénario, notamment en entraînant une chute du dollar par rapport aux monnaies européennes ? M. Fitoussi estime que, dans un tel cas de figure, l'Europe perdrait en compétitivité, mais seulement à terme, tandis qu'elle y gagnerait immédiatement sur le front des changes (facture énergétique, etc.). En clair, si des effets néfastes devaient se faire sentir, ce ne serait pas en 1998, mais en 1999. Et encore : tout dépendrait alors de la politique monétaire que conduirait l'Europe, sous l'égide de la toute nouvelle Banque centrale...

Laurent Mauduit

Les entreprises d'Extrême-Orient, proies tentantes

« IL Y A DEUX ANS ET DEMI, la crise mexicaine nous a décidés à investir massivement au Mexique. De la même façon, c'est le moment ou jamais d'aller en Asie, à condition que la production réalisée sur place soit en partie exportée. » Pour Jean-Louis Beffa, patron de Saint-Gobain, les entreprises exsangues d'Extrême-Orient constituent désormais des proies tentantes. « L'Asie ? Je compte y faire plusieurs voyages cette année », confirme Louis Schweitzer (Renault), un brin évasif, mais de la gourmandise dans les yeux. Quant à Franck Riboud (Danone), il se déclare, sans détour, en quête d'« opportunités d'achat en Asie ». Crise ou pas, il souhaite « atteindre la taille critique » dans cette région, « en y doublant les ventes du groupe, portées à 6 ou 7 milliards de francs ».

L'effet d'aubaine fait réfléchir les industriels occidentaux : la dégringolade des monnaies asiatiques, depuis l'été, permet d'acquérir des entreprises à bon compte en Extrême-Orient. Un pays comme la Corée du Sud, jusque-là hostile au rachat de ses entreprises par des groupes étrangers, commence à assouplir sa réglementation. Ses grands conglomérats – les chae-

bols – sont surendettés et cherchent désormais à se séparer de certaines activités pour récupérer des fonds.

Coca-Cola est l'un des premiers groupes occidentaux à avoir profité de l'occasion. Le géant américain a acquis, en novembre, les usines d'emboîtement de son partenaire sud-coréen, Doosan. Le 1^{er} décembre, l'américain Procter and Gamble a jeté son dévolu sur Ssangyong Paper, un fabricant de papier sud-coréen faisant partie d'un conglomérat. Le 17 décembre, la firme allemande Bosch a pris le contrôle d'un fabricant d'équipements, dans lequel elle ne détenait jusque-là qu'un intérêt minoritaire, en rachetant les parts du constructeur d'automobiles Kia – l'un des chaebols les plus affaiblis par la crise.

Les patrons français ont plaisir à imaginer qu'ils vont pouvoir leur emboîter le pas. Cela leur permettrait de se renforcer à bon compte dans cette partie du monde où on leur reprochait, hier encore, de ne pas avoir assez investi, alors qu'elle connaissait une croissance exceptionnelle...

A.-M. R.

Les financiers américains mettent le cap sur l'Asie

LES ÉTABLISSEMENTS financiers américains sont les premiers à réagir aux malheurs des pays asiatiques. La Corée ou la Thaïlande, dont les secteurs financiers sont en quasi-faillite, n'ont plus les moyens de s'opposer aux prises de participation de compagnies étrangères. Au Japon, marché fermé par excellence, il n'a pas fallu longtemps pour que les étrangers saisissent l'occasion de la déconfiture de quelques grandes maisons de titres et d'un secteur financier chancelant pour s'annoncer.

« Nous estimons que le temps pourrait être venu d'explorer sérieusement les opportunités offertes », déclare, jeudi 25 décembre, la banque d'affaires américaine Merrill Lynch. La faillite du quatrième courtier japonais, Yamaichi, est donc une aubaine qu'elle ne laissera pas échapper. La reprise annoncée d'une partie des succursales et des employés du courtier fera de Merrill Lynch la première société étrangère au Japon à distribuer directement auprès des particuliers des produits boursiers.

Profitant des pénalités infligées aux grands courtiers nippons, à la suite d'un scandale de versements illégaux de fonds à la pègre, Merrill Lynch est déjà devenu l'un des trois plus gros intervenants sur la Bourse de Tokyo. Elle emploie un millier de personnes dans l'archipel. Merrill Lynch – en partenariat avec la banque commerciale Sanwa Bank – a confirmé s'intéresser à un autre morceau de l'empire Yamaichi Securities, sa filiale de gestion de fonds communs de placement (Yamaichi Investment Trust Management). La Société générale a manifesté, de son côté, son intérêt pour la gestion d'actifs du courtier. Le premier assureur américain AIG, très implanté au Japon, se dit prêt à embaucher plus de huit cents de ses anciens employés.

Un autre banque d'affaires américaine, Goldman Sachs, mise, elle, sur le retournement de l'immobilier japonais pour faire de bonnes affaires. Selon le quotidien japonais Nihon Keizai Shimbun, Goldman Sachs a déjà racheté pour 12,5 milliards de yens de mauvaises

créances de la banque de Tokyo Mitsubishi, cautionnées par des propriétés. Elle envisage de réitérer en acquérant, pour 500 milliards de yens (3,9 milliards de dollars) de créances douteuses d'autres banques japonaises.

C'est sur la Thaïlande que GE Capital, première société de leasing mondiale, a choisi de jeter son dévolu. Selon le quotidien The Nation, elle proposerait de reprendre les crédits en leasing des cinquante-six sociétés financières thaïlandaises fermées en décembre. La fermeture de ces établissements était l'une des conditions du plan de sauvetage du FMI de 17,2 milliards de dollars pour la Thaïlande.

La Corée pourrait bientôt être une destination fructueuse pour les investisseurs étrangers. Le ministère des finances coréens a annoncé pour janvier la levée des restrictions en vigueur sur les participations étrangères dans les institutions financières sud-coréennes. Elles sont actuellement limitées à 4 %.

Babette Stern

UNIVERSITÉS Débattue depuis plusieurs années, une réforme du statut des 70 000 enseignants du supérieur sera engagée durant les premiers mois de l'année 1998. Outre la révision

des procédures de recrutement, une réorganisation générale des catégories d'enseignants, de leurs obligations en termes d'enseignement et de recherche, sera mise en œuvre. ● UN

COLLECTIF d'universitaires, l'Areser, propose dans un livre « une politique de rupture » pour l'enseignement supérieur. Il demande un réinvestissement financier massif de l'Etat, une loi

de programmation, et dresse un constat extrêmement critique du système actuel d'enseignement supérieur. ● LES INSTITUTS UNIVERSITAIRES DE TECHNOLOGIE (IUT) envisagent de

nouvelles actions en janvier. Le gel du plan d'urgence décidé par le précédent gouvernement et de nouvelles règles de financement de ces établissements sont critiqués par leurs directeurs.

Une réforme du statut des universitaires sera discutée au début de 1998

Claude Allègre veut s'y atteler rapidement. La multiplication des catégories d'enseignants, le nombre croissant de vacataires, la non-prise en compte d'un travail pédagogique ou administratif incitent à une remise à plat générale

« IL Y A des enseignants qui font de la recherche et il y en a qui n'en font pas... Pour ces derniers, quatre heures [de cours] cela ne me paraît pas beaucoup. » Lors du débat budgétaire à l'assemblée nationale (Le Monde du 15 novembre), Claude Allègre, ministre de l'Éducation, avait affirmé son intention de revoir les obligations de service des enseignants du supérieur. Après l'adoption des nouvelles procédures de recrutement (Le Monde du onze dixième et du cinq douzième), cette nécessité a, récemment, été relancée par la conférence des présidents d'université (CPU). A l'issue de leur dernière assemblée, le 18 décembre, ces derniers ont formulé une série de propositions déjà exprimées lors des états-généraux de l'enseignement supérieur préalable à la réforme de l'université que souhaitait mettre en œuvre François Bayrou.

Ce chantier, que Claude Allègre envisage d'ouvrir dès les premiers mois de 1998, n'est pas simple. Selon les textes, les enseignants-chercheurs (professeurs, maîtres de conférence et assistants) sont astreints à un service de 192 heures de cours par an : le reste de leur activité doit être consacré à la recherche, le seul critère « scientifique » retenu dans l'évolution des carrières, le recrutement comme la promotion.

Ce cadre général ne paraît plus adapté aux évolutions qu'a connues l'université ces dernières années

avec l'augmentation de ses effectifs, d'étudiants et d'enseignants. Malgré des réformes successives, les catégories se sont multipliées à l'intérieur des établissements. Pour assumer les charges d'enseignement, les universités s'appuient à la fois sur des professeurs, des maîtres de conférences mais aussi, de plus en plus, sur des enseignants agrégés et certifiés du second degré qui assurent un service de 384 heures, des professionnels associés à mi-temps, des thésards, moniteurs ou attachés temporaires d'enseignements et de recherche (ATER), sans compter une foule de vacataires.

COHABITATION

La cohabitation de ces catégories aux statuts multiples n'est pas toujours des plus harmonieuses. A cette diversité de personnels correspond également une diversification des missions. En plus de leur service de cours, un grand nombre d'enseignants assument des charges pédagogiques et administratives, au détriment de leur activité de recherche. Le suivi des étudiants et la lutte contre l'échec ont été renforcées avec l'adoption de la réforme des études en premier cycle. Mais les universités ont aussi multiplié les échanges internationaux et les formations professionnalisées, qui imposent la mise en place de stages et de contacts avec les entreprises. En les invitant récemment à

investir dans la formation continue tout au long de l'année, Claude Allègre a ajouté de nouvelles contraintes aux missions traditionnellement assumées dans les établissements.

Des primes pédagogiques et ad-

primer la prime pédagogique prévue pour inciter les enseignants à augmenter leur charge de cours. Pour les présidents, cette prime, d'environ 12 000 francs par an, n'a plus lieu d'être maintenue. Ils lui préfèrent une formule qui pourrait

cond degré (PRAG), dont le nombre a considérablement augmenté. La plupart d'entre eux assurent des enseignements complémentaires aux disciplines fondamentales, notamment en IUT ou dans certaines filières spécialisées.

Selon Claude Allègre, leur rôle devrait même être renforcé notamment en premier cycle. « Les professeurs agrégés sont beaucoup mieux préparés à enseigner les mécanismes fondamentaux aux étudiants de premier cycle que les chercheurs qui viennent d'achever une thèse », avait-il indiqué le 13 novembre. Le ministre avait même avancé l'idée qu'ils puissent être affectés pour partie au lycée et pour le reste à l'université, afin de faciliter la transition des futurs étudiants. Une table ronde réunie au ministère est d'ailleurs chargée d'étudier cette éventualité qui figure parmi les thèmes de réflexion du prochain colloque sur la réforme des lycées.

Pour l'instant, les présidents d'université se sont bien gardés d'envisager des bouleversements majeurs. Leurs propositions visent essentiellement la situation des PRAG qui souhaitent s'investir dans la recherche pour réaliser une thèse et devenir maîtres de conférences. Ils suggèrent ainsi que ces derniers bénéficient d'une décharge de service de moitié - 192heures comme les enseignants-chercheurs au lieu de 384h. Certes, comme l'a reconnu

Bernard Saint-Girons, premier vice-président de la CPU lors d'une conférence de presse le 23 décembre, ces « propositions, qui ne concernent qu'un nombre marginal d'enseignants, ne sont pas de nature à régler le statut des PRAG ». Un groupe de travail a d'ailleurs été chargé par le ministre de l'éducation de réfléchir à l'évolution de leur statut.

« GRANDE PRÉCARITÉ »

Au cours de cette rencontre, les présidents d'université sont revenus sur la réforme des aides sociales attribuées aux étudiants pour réaffirmer « la nécessité d'une refonte globale du système ». Inquiets du développement « de situations de grande précarité » rencontrées par des étudiants en échec, ils souhaitent que le Parlement se prononce rapidement lors d'un débat d'orientation, comme l'a d'ailleurs promis Claude Allègre pour le printemps. La CPU estime toutefois « qu'il est indispensable de traiter conjointement la question du financement des universités [et notamment des droits d'inscriptions] et celle de l'aide sociale. » Une manière, estime M. Saint-Girons, de régler définitivement le dossier délicat des droits « illégaux » perçus par les universités, notamment pour les prestations informatiques.

Michel Delberghe

Effectifs et catégories

- Le nombre total d'enseignants du supérieur était, en 1996, de 70 000 personnes. En dix ans, leur effectif a augmenté de 41 %, si l'on exclut les enseignants du second degré exerçant dans le supérieur.
- Les professeurs d'université, au nombre de 17 600, représentent 25 % de cet effectif. Leur âge moyen est de 52 ans. 13 % seulement des professeurs sont des femmes. Ils sont 7 000 à enseigner en sciences, 3 800 en lettres et sciences humaines, 3 800 également en médecine.
- Les maîtres de conférences sont 28 000, représentant 40 % de l'effectif total. Leur âge moyen est de 45 ans, et 35 % d'entre eux sont des femmes. 14 000 maîtres de conférences enseignent les

sciences, 7 500 les lettres et les sciences humaines.

- Les enseignants du second degré, dont les PRAG, travaillant dans le supérieur sont environ 12 000. Parmi eux, un quart est affecté dans les instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM), un tiers dans les IUT et un gros tiers dans les universités. La moitié d'entre eux sont des professeurs agrégés.
- Les attachés et moniteurs, emplois vacataires, sont au nombre 6 500. Les assistants titulaires (lire ci-dessus) sont 1 800.
- 78 % des enseignants sont affectés dans les universités, 11,9 % dans les IUT et 9,9 % dans les autres types d'établissements (grandes écoles, etc.)

Réunis dans l'Areser, des enseignants prônent « une politique de rupture »

QUE PENSENT donc les universitaires... de l'université ? Difficile question tant est profond le silence de ceux qui sont les premiers concernés - avec les étudiants - par le fonctionnement de l'enseignement supérieur. Certes, à l'occasion de telle ou telle mesure, des enseignants et chercheurs s'expriment : il s'agit bien souvent de défendre une chapelle, un corps, une discipline, un établissement. Cette surprenante absence, dans un débat public général, des universitaires eux-mêmes avait été remarquée lors de l'organisation, en 1996, par M. Bayrou des « états généraux » de l'université.

Ce silence vient opportunément d'être troublé par l'Areser (Association de réflexion sur les enseignements supérieurs et la recherche), qui publie une synthèse de ses travaux : *Quelques diagnostics et remèdes urgents pour une université en péril*. Ce collectif d'universitaires, auquel participent Pierre Bourdieu, Christophe Charle et Bernard Lacroix, s'est risqué à dessiner les contours d'une réforme d'ensemble de l'enseignement supérieur.

Constatant que « le sort de l'université semble n'inquiéter personne », l'Areser trouve une liberté de ton bienvenue pour dresser un constat peu réjouissant de l'université et de ses enseignants. Diagnostic : « La France fait moins bien que les pays comparables et enregistre des résultats globalement médiocres, en rapport avec son faible effort » ; « le corps enseignant est atomisé et démoralisé » et cette

« balkanisation » ne favorise pas « l'innovation pédagogique ». Remèdes : « une politique de rupture » doit être mise en œuvre, avec - entre autres - relance budgétaire, « loi de programmation », bouleversement des procédures de recrutement des enseignants et d'administration des universités.

Aux antipodes d'un projet libéral, c'est à une refondation de ce service public que souhaite s'atteler le collectif.

Le premier constat est celui d'un système universitaire à bout de souffle géré par la loi Savary de 1984, devenue largement obsolète. Ainsi en est-il de l'administration, sous le principe de l'autonomie, des universités. « Un avion sans pilote », résume l'Areser, après avoir décrit minutieusement le fonctionnement d'un établissement et de ses trois conseils.

« CRISE D'IDENTITÉ »

Le « désinvestissement » des enseignants pour ces tâches de gestion, les querelles entre UFR, la confusion des enjeux qui accompagnent l'élection d'un président d'université... tout cela contribue « à l'opacité des prises de décision » et à une tutelle rétablie du ministère sur les universités. Dès lors, conclut l'Areser, « l'invocation de l'autonomie est devenue une arme administrative pour justifier le désengagement global de l'Etat ».

A cette maladie bureaucratique répond une « crise d'identité » des enseignants. La politique de recrutement en accordéon suivie depuis les années 60 a fractionné « en catégories hiérarchisées » le corps universitaire. « Des barrières de castes », dit l'Areser, qui dénonce « un nouveau mandarinate » et des

règles de recrutement favorisant « clientélisme » et « localisme ». Comment dans ces conditions améliorer la pédagogie, le travail d'équipe, la mobilité des chercheurs, l'ouverture vers l'étranger ?

Ce sombre constat ne serait pas complet si n'était analysé le « dualisme fondamental » de l'enseignement supérieur. Un système fermé, hautement sélectif : grandes écoles et classes préparatoires ; un système ouvert à tous, l'université, où la sélection par l'échec et le manque de moyens ont amené à créer des « filières refuges ou rebuts ».

« C'est ainsi que les étudiants les plus désarmés sont dirigés vers les formes d'enseignement les moins adaptées à leurs demandes », note l'Areser, qui rappelle que « les taux d'encadrement moyens [des étudiants] n'ont pas retrouvé leur niveau du début des années 70 ».

Les auteurs forcent-ils le trait ? Leurs critiques, pourtant, font écho à des constats tout aussi alarmants venus d'autres horizons. La commission Fauroux, par exemple, avait, en 1996, émis un diagnostic voisin. Et proposé des remèdes qui ne sont pas si éloignés qu'il n'y paraît des mesures préconisées par l'Areser. Dans un cas comme dans l'autre, deux priorités sont mises en avant : la nécessité d'un investissement financier massif de l'Etat ; la redéfinition du statut des enseignants et de leurs missions.

François Bonnet

★ Areser, *Quelques diagnostics et remèdes urgents pour une université en péril*. Editions Liber-Raisons d'agir, 124 pages, 30 francs.

Un chalutier breton disparaît en mer d'Irlande

LES RECHERCHES pour retrouver un chalutier breton, qui a disparu en pleine tempête en mer d'Irlande au large du pays de Galles avec cinq hommes à bord, ont été suspendues jeudi 25 décembre au soir, sans résultat. Toute la journée, deux hélicoptères et un avion de secours ont survolé la zone où le bateau pourrait avoir coulé. Les secours ont été aidés par neuf chalutiers français qui naviguaient dans la zone et qui sont rentrés en début de soirée s'abriter dans divers ports en raison des mauvaises conditions météo. Le *Toul-An-Trez*, basé à Camaret (Finistère), avait disparu dans la soirée du mercredi 24 décembre et sa balise de détresse avait été repérée vers 20 heures (heure française). Les vents ont soufflé en tempête au cours de la nuit sur la mer d'Irlande, atteignant force 10 dans la zone. Les recherches devaient reprendre, vendredi matin, mais les secouristes ont peu d'espoir, car des débris, notamment un morceau d'une timonerie qui semble appartenir au chalutier disparu, ont été retrouvés près du signal satellitaire de détresse, à environ 32 km au large de la pointe Saint Anne, à l'extrême ouest des côtes galloises.

DÉPÊCHES

■ **PORT-FRÉJUS** : le tribunal de Draguignan a rendu le 23 décembre une ordonnance de non-lieu à l'encontre d'Elie Brun, le successeur UDF de François Léotard à la mairie de Fréjus, mis en examen pour « prise illégale d'intérêts ». Le parquet de Draguignan avait ouvert au printemps 1996 une information à la suite d'une plainte d'un promoteur immobilier, René Espanol, qui s'estimait floué par la mairie dans l'opération immobilière de Port-Fréjus. Dans cette affaire M. Brun était visé au titre d'administrateur de la Société marseillaise de crédit (SMC), partie prenante d'un programme immobilier dans le projet de Port-Fréjus.

■ **RÉFÉRENDUM** : le tribunal administratif de Grenoble a annulé la délibération du conseil municipal de Charvieu-Chavagneux (Isère) autorisant son maire, Gérard Dezempte (RPR), à organiser un référendum sur l'accès des étrangers aux HLM. Le tribunal relève que « seul le représentant de l'Etat est habilité à définir les critères d'attribution des logements sociaux, ainsi que les conditions de leurs réservations ».

LES INSTITUTS universitaires de technologie (IUT) sont à nouveau en ébullition. Le 16 décembre, les établissements ont organisé une journée de réflexion sur « les IUT du 3^e millénaire ».

En réalité, il s'agissait de rédiger des cahiers de doléances à l'attention du ministre de l'éducation nationale. Un nouveau rendez-vous a été fixé pour le mois de janvier. D'ores et déjà, les directeurs n'excluent pas une radicalisation de leur action.

Ce mouvement de grogne n'a rien de commun avec les grèves de 1994 contre le contrat d'insertion professionnelle (CIP), contre la circulaire Bardet limitant les poursuites d'études l'année suivante, et enfin, en 1996, pour l'adoption d'un plan d'urgence. Le malaise s'inscrit pourtant dans la même lignée. Il traduit l'incertitude dans laquelle se trouvent les IUT quant

à leur rôle dans la formation technologique à bac + 2.

En octobre 1996, un accord avait été obtenu avec les syndicats sur une nouvelle organisation des études. Il prévoyait des modalités de contrôle des connaissances conformes à des programmes redéfinis par les commissions pédagogiques nationales. Peu après, François Bayrou, alors ministre de l'éducation, assura les IUT d'un plan d'urgence doté de moyens et de postes supplémentaires. Un an plus tard, ce plan a été annulé. Et le contrôle des connaissances a récemment été suspendu par Claude Allègre.

Cette décision a été prise à la suite de grèves sporadiques dans plusieurs établissements. Pour certains étudiants, le nouveau système était jugé trop laxiste. Pour d'autres, il annonçait un renforce-

ment de la sélection dans le passage de la première à la deuxième année et dans la délivrance du diplôme. Ces attitudes contradictoires ont inspiré la volte-face du ministre. Du coup, les directeurs et les chefs de département se retrouvent face à un imbroglio juridique.

DÉCISIONS « NÉFASTES »

La grogne des IUT est également alimentée par plusieurs décisions jugées « néfastes ». De nouveaux postes d'enseignants seront créés en 1998. Mais pas suffisamment, estiment les directeurs, pour compenser une augmentation de 10 000 étudiants en deux ans et respecter les nouvelles normes d'encadrement. En outre, aucun emploi d'administratif n'a été inscrit dans les nouveaux départements d'IUT qui continuent d'être créés.

Enfin, le ministère a décidé d'adopter le principe d'un « bonus-malus » pour dissuader les IUT d'accueillir un trop grand nombre de bacheliers généraux. En cas de dépassement, une pénalité financière sera infligée, tandis que les IUT qui favoriseraient les bacheliers technologiques seront encouragés. Appliquée dès 1998, cette mesure a été particulièrement mal accueillie. « Nous ne sommes pas hostiles à un débat sur le principe », précise Antoine de Lacheisserie, président de l'assemblée des directeurs. Avec le soutien des syndicats d'enseignants, Snesup et SGEN-CFDT, il dénonce l'absence de discussion préalable sur l'application de cette décision qui risque de modifier sensiblement la nature du recrutement.

M. De

DISPARITIONS

Toshiro Mifune

Le samouraï qui avait conquis l'Ouest

L'ACTEUR japonais Toshiro Mifune est mort dans un hôpital de Tokyo jeudi 24 décembre, à l'âge de soixante-dix sept ans (*Le Monde* du 26 décembre).

Grâce à ses premiers rôles chez Kurosawa, qui devaient ensuite lui donner accès à des productions américaines, il aura été le seul acteur japonais ayant conquis, après guerre, une certaine notoriété en Occident. Il était, surtout, un très grand acteur, au registre plus étendu que ne le laisse croire le cliché du manieur de sabre impassible, et dont le destin fut intimement lié aux péripéties qui ont marqué le cinéma nippon de l'après-guerre.

Toshiro Mifune est né en Chine, à Tsingtao, de parents japonais, le 1^{er} avril 1920. Après avoir suivi des études en Mandchourie et exercé plusieurs petits métiers, dont photographe à Shanghai, il passe cinq ans dans l'armée, jusqu'à la défaite du Japon. Libéré, il se présente aux studios Toho en 1946, dans l'espoir de devenir opérateur, puis tente sa chance à un casting. Il est aussitôt embauché comme jeune premier dans *L'Age de la nouvelle folie*, de Kajiro Yamamoto (1946). L'année suivante, Akira Kurosawa l'engage pour le rôle principal de son premier chef-d'œuvre, *L'Ange ivre*. Le comédien tourne dès lors régulièrement en tête d'affiche, devenant l'une des principales stars masculines, avec à son actif plus de cent trente films.

Son succès est dû à son incontestable talent, à l'intensité de sa présence, à sa prestance, mais également à son physique comme à son jeu partiellement occidentalisés. Ce qui se révélera un atout à la fois vis-à-vis du public japonais et des spectateurs occidentaux.

En effet – et c'est un fameux coup de tonnerre dans un univers cinématographique jusque-là exclusivement centré sur le monde blanc –, en septembre 1950 l'Occident découvre tout à la fois le cinéma japonais, le cinéaste Akira Kurosawa et le comédien Toshiro Mifune, grâce à la projection au Festival de Venise de *Rashomon*, qui reçoit le prix de la mise en scène. De 1947 à 1965, la collabora-

tion entre Mifune et Kurosawa scande leur carrière à tous deux d'une succession de titres inoubliables (et auprès desquels les autres films auxquels participe l'acteur font pâle figure). Dans l'ordre : *L'Ange ivre* (1947), *Le Duel silencieux* (1949), *Le Chien enragé* (1949), *Rashomon* (1950), *L'Idiot* (1951), *Les Sept Samourais* (1954), *Le Château de l'araignée* (1957), *La Forteresse cachée* (1958), *Yojimbo* (1961), *Sanjuro* (1962), *Entre le ciel et l'enfer* (1963), *Barberousse* (1965).

MAJESTUEUX ET HUMAIN

De tous les rôles joués par Mifune chez Kurosawa, le plus célèbre est sans doute celui du *ronin* (guerrier sans maître) écrivain des *Sept Samourais*. Auparavant, l'interprétation qui a pour la première fois mis en évidence l'étendue de la palette du comédien avait été celle du détective du *Chien enragé*. Mais ce sont peut-être les deux films qui lui valurent des prix d'interprétation à Venise qui mettent le mieux en évidence son talent. *Yojimbo* est un rôle « classique » de guerrier, où il démontre sa capacité à habiter le costume traditionnel comme à manier en expert le sabre, et pourtant aussi une comédie où les codes du film de samouraï sont joyeusement décalés. *Barberousse*, grand mélodrame situé durant les années 20, permet à Toshiro Mifune une splendide interprétation, à la fois majestueuse et très humaine.

Barberousse sera la dernière collaboration entre le cinéaste et son acteur. Depuis le début des années 60, le cinéma japonais change, l'ancien système des studios est mis à mal, auteur et artistes revendiquent leur indépendance. Kurosawa avait fondé sa propre société de production dès 1959, son acteur en fait autant en créant Mifune Pro en 1962, pour laquelle il réalise lui-même l'année suivante *L'Héritage des cinquante mille*. Mais, comme à peu près tout le monde à l'époque, il refuse de soutenir Kurosawa dans le projet qu'il entreprend après *Barberousse*, *Dode's Caden*, qui sera un échec terrible, menant le cinéaste à une tentative de suicide. Le réalisateur et le comédien de-

meureront longtemps brouillés, avant de se réconcilier tardivement.

A la fin des années 60, Toshiro Mifune tourne son seul grand rôle sous la direction d'un autre cinéaste japonais, dans *Rebellion*, de Masaki Kobayashi, dont le comédien est aussi le producteur (1967). Mais entre-temps, il est devenu « la » vedette japonaise identifiée en Occident, c'est-à-dire essentiellement aux Etats-Unis. Alors que le cinéma japonais s'en va peu à peu à vau-l'eau, cela lui vaudra de mener une nouvelle carrière, où il est hélas le plus souvent confiné aux clichés de l'exotisme oriental : dans *Grand Prix* (1967), *Soleil rouge* (1971), *Tora ! Tora ! Tora !* (1971), *La Bataille de Midway* (1975), *1941* (1980), *A armes égales* (1982), sans oublier la série télévisée *Shogun* (1980) ou une tardive apparition dans *Agagük* (1993). Mais avec la notable exception du beau *Duel dans le Pacifique* de John Boorman (1968), face à Lee Marvin.

Alors qu'il ne tourne presque plus, Toshiro Mifune devient une « icône » du cinéma japonais, respecté et admiré (et dont la mort fait aujourd'hui la « une » de toute la presse de son pays). En 1989, il s'était prêté à la tentative de Kei Kumai de renouer avec le style classique en interprétant avec une admirable rigueur *La Mort du maître de thé*, l'un des films tournés durant la brève période où de grands trusts explorent l'hypothèse de se lancer dans la production. La dernière apparition à l'écran de Toshiro Mifune aura été dans *Picture Bride*, de la jeune Américaine de Hawaï Kayo Hatta, sa présence ayant contribué à rendre possible ce film indépendant, présenté à Cannes en 1994.

Jean-Michel Frodon

■ **GIORGIO STREHLER**, homme de théâtre italien, fondateur du Piccolo Teatro de Milan, est mort jeudi 25 décembre d'une crise cardiaque à son domicile de Lugano (Suisse). Il était âgé de soixante-seize ans (*lire pages 16 et 17*).

Anita Conti

Océanologue et écologiste avant l'heure

« *JE NE SUIS*, disait-elle, *qu'une créature solide à travers le vent.* » Anita Conti, aventurière des mers, océanologue et écologiste avant l'heure, est morte par une nuit de tempête, le soir de Noël, à l'âge de quatre-vingt-dix-huit ans, à son domicile de Douarnenez (Finistère).

Née le 17 mai 1899 à Ermont (Val-d'Oise), Anita Conti, née Caracotchian, fut une aventurière, une exploratrice insatiable, mais aussi une femme du monde qui croisa des célébrités du siècle, de Pierre et Marie Curie, Blaise Cendrars et Théodore Monod au docteur Schweitzer et à Léopold Sédar Senghor. Fortunés, ses parents lui avaient donné le goût des voyages, mais aussi celui de l'eau : « *J'ai su nager avant de savoir marcher* », se plaisait-elle à rappeler (*Le Monde* daté 15-16 décembre 1996). Elle passera donc la plus grande partie de sa vie sur l'eau, où, plusieurs décennies avant le commandant Jacques-Yves Cousteau, elle sut défendre le milieu marin et contribuer à lancer l'océanologie, alors balbutiante.

Relieuse d'art, dont le talent – qui fascinait Mac Orlan – est reconnu à Paris, Londres et New York, elle se marie en 1927 avec un attaché d'ambassade ; mais l'appel de la mer est le plus fort. Elle parcourt les mers, publie des reportages sur les piètres conditions sanitaires des parcs à huîtres, des réflexions sur la surexploitation des océans.

« *Nous sommes les gérants, fugacement passagers, de terres, d'airs et d'eaux qui devront nourrir les foules de l'avenir. En conséquence, il faut léguer un domaine correctement entretenu* », disait-elle à l'époque. En 1935, elle est engagée à l'Office scientifique et technique des pêches maritimes (ancêtre de l'Ifremer), et participe au lancement du premier navire océanographique, le *Président-Théodore-Tissier*.

Cette reconnaissance officielle est, pour elle, la possibilité de mener sans entraves la vie dont elle a toujours rêvé. « *Dès que je mets le pied à bord, je voltige. La vie est là* », disait-elle. Elle « voltigera » donc inlassablement, de l'Islande à Terre-Neuve, de l'Ecosse au Spitzberg. En 1939, elle embarque sur les dra-

guez de mines en Manche et en mer du Nord. Pendant cinq mois, elle met sa connaissance des courants au service des hommes qui, à bord de chalutiers de bois réquisitionnés pour la circonstance, sont chargés de désamorcer les mines magnétiques mouillées par les Allemands.

AVEC LES TERRE-NEUVAS

Elle passe ensuite en Afrique, chalute les mers chaudes avec les pêcheurs résistants pour ravitailler les armées alliées. Chargée par le gouvernement d'Alger, en 1943, d'étudier les techniques de pêche traditionnelles du littoral ouest-africain, elle prospectera ensuite les côtes du continent noir pendant plus de dix ans. Parallèlement, elle crée, en 1946, une pêcherie de requins en Guinée, à Conakry, s'inspire du savoir-faire nordique pour améliorer les techniques locales de fumage du poisson.

Son travail n'étant pas reconnu par les autorités locales, elle doit rentrer en Europe. En 1952, elle embarque sur le chalutier-saleur *Bois-Rosé* pour partager, à cinquante-trois ans, la dure vie des pêcheurs de Terre-Neuve, filme et photographie les campagnes morutières dans le Grand Nord. Elle en tirera un best-seller : *Racleurs d'océan*, qui sera suivi d'autres ouvrages

■ **ANTUNES DA SILVA**, écrivain portugais, l'un des principaux représentants du néoréalisme, est mort dimanche 21 décembre à Lisbonne. Il était âgé de soixante-seize ans. Originaire de l'Alentejo, Antunes da Silva a consacré pratiquement toute son œuvre, de romancier et de poète, à cette province du Sud à la lutte des paysans contre les grands propriétaires terriens et pour une réforme agraire. Il fut plusieurs fois arrêté par la police politique du régime salazariste. Citons parmi ses principaux romans *Gaimirra* (1946), *Sua* (1960), *Alentejo é Sangue* (1966) et *Terras Velhas Semeadas de Novo* (1976). Il a également publié de nombreux articles dans plusieurs revues et journaux portugais.

– *Géants des mers chaudes* (1957), *L'Océan, les Bêtes et l'Homme* (1971). Des récits réalistes et pédagogiques, mais aussi poétiques et lyriques, à la gloire de ces hommes « *debout dans la mer* ».

A l'âge de soixante ans, toujours aussi passionnée, elle menait encore des expériences d'aquaculture en Italie. Elle naviguera jusqu'au bout de ses forces, à soixante-dix ans passés. Fatiguée, très malade depuis l'été dernier, où elle avait été atteinte d'une attaque cérébrale qui l'avait privée de la parole, Anita Conti s'était installée il y a cinq mois à Douarnenez.

Avec l'association regroupant les amis de l'exploratrice, la municipalité du port breton entendait mettre en valeur ces fabuleuses archives : 40 000 photographies, une dizaine de films, des carnets de bord, de la correspondance, etc. En février, les éditions Revue Noire doivent publier un livre avec 200 de ses photographies.

L'empressement de ses admirateurs amusait la vieille dame. Restée aventurière dans l'âme, elle préférerait le présent au passé, amoureuse de « *la vie en marche, même sur le point de mourir* ». Vivre, disait-elle, « *c'est très surprenant. Tout passe, rien ne reste, et c'est ravissant* »...

J.-P. D.

■ **MAMADOU MADEIRA KEITA**, l'une des plus grandes figures du Rassemblement démocratique africain (RDA) au Mali, est décédé fin décembre à l'âge de quatre-vingts ans. Membre fondateur du RDA, Mamadou Madeira Keita s'était lancé dans la politique, après des études à l'école William Ponty de Dakar (Sénégal), l'établissement d'Afrique-Occidentale française où passaient les élites noires qui allaient jouer un rôle décisif dans l'accession à l'indépendance de leurs pays. Mamadou Madeira Keita avait occupé plusieurs postes ministériels, après l'indépendance du Mali, avant de devenir membre de la Commission nationale de défense de la révolution (CNDR), créée par le président Modibo Keita.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

– Seule, désormais, dans la vie,

Nicole, Georges ROSTAND

annonce la naissance de ses trente et unième, quarantième et quarante et unième arrière-petits-enfants,

le 16 novembre, de

Louis,

petit frère de

Jehanne, Marie-Clémence et Claire-Emmanuelle,

chez

Vincent et Christelle ROSTAND,

le 4 décembre, de

Victor,

petit frère de

Agathe et Oriane,

chez

Blandine et Bruno DEVAUX,

le 9 décembre, de

Barbara,

petite sœur de

Romain, Muriel, Renée et Myriam,

chez

Renaud et Marie-Claire PELISSIE DU RAUSAS.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

Décès

– Brigitte Saint-Maurice et Constance, Antoinette Constans, Le docteur et M^{me} Pierre Constans, Bernard et Eliane Constans et leurs enfants, Claude et Jeannine Saint-Maurice et leurs enfants, Marie-Paule Messager et ses enfants, René Saint-Maurice, Marie-Claire Lortet et ses enfants, Et toute la famille,

ont la tristesse de faire part du décès de

Françoise CONSTANS,

épouse de

Michel SAINT-MAURICE (†),

survenu à Paris, le 23 décembre 1997.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 29 décembre, à 15 heures, en l'église Saint-Benoît, à Issy-les-Moulineaux.

– Les familles Buis, Malozzi, Piezel,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Pierre MALLOZZI,

diplômé du CNAM,

survenu le 21 décembre 1997, à l'âge de cinquante-cinq ans.

La bénédiction aura lieu le lundi 29 décembre, à 13 h 45, au funérarium du Mont-Valérien, suivie de l'incinération au cimetière des Ulis.

Sans fleurs ni couronnes.

– Yvette Ferrand, Damien Ferrand, Annie Mercier et Henri, Arlette, Henri Bellenger, François, Jacques Bellynck et Céline, Ariane Bellenger, Lin, Véronique Bellenger et Wandrille, Florian, Sylvain Remy, Annick Bellenger et Céline, Florie, Priscille Bellenger, Et les familles Ferrand, Bellenger, Bellynck, Bourdin, Ragoucy, ont la tristesse d'annoncer le décès de

Guy FERRAND,

survenu le 19 décembre 1997, à l'âge de cinquante et un ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée par le Père Stéphane Emmanuel, le lundi 29 décembre, à 15 heures, en l'église Sainte-Rosalie, 50, boulevard Blanqui, Paris-13e, M^e Corvisart, suivie de l'inhumation au cimetière intercommunal de Clamart, avenue de la Porte-Trivaux.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Famille Ferrand, Bellynck, 115, rue de Reuilly, 75012 Paris.
Famille Mercier, 50, rue du Pontel, 78100 Saint-Germain-en-Laye.
Famille Bellenger, 11, rue Paul-Padé, 92140 Clamart.

Vous pouvez nous transmettre vos annonces la veille pour le lendemain jusqu'à 16 h 30

– M. et M^{me} Michel Ordioni, leurs enfants et petits-enfants, M^{me} Louis Siméon de Buochberg, ses enfants et petits-enfants, ses enfants et belle-fille, M. Pierre Benielli, son beau-frère, M^{me} Jean Benielli, sa belle-sœur, M^{lle} Paulette Cane, sa cousine, ont la douleur de faire part du décès du

docteur Paul ORDIONI
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918
et 1939-1945,

survenu le 24 décembre 1997, en son domicile.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 29 décembre, à 13 h 30, en l'église Saint-Pierre, 90, avenue Achille-Peretti, à Neuilly-sur-Seine.

Cet avis tient lieu de faire-part.

16, rue Berteaux-Dumas,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– M^{me} Christine Roussel, sa femme,
Ses enfants et petits-enfants,
font part du décès de

M. Jean-Paul ROUSSEL,

survenu le 22 décembre 1997.

Un service sera célébré le lundi 29 décembre, à 17 heures, en l'église Saint-François-Xavier, Paris-7^e.

1, avenue de Tourville,
75007 Paris.

THÈSES

Tarif Étudiants

65 F la ligne H.T.

– Antoine Tournemelle, son fils, Sera Tournemelle, sa mère, Françoise Lancoulescu, Et tous ses amis qui l'aimaient, ont la douleur de faire part du décès de

Frédéric TOURNEMELLE,

survenu à Paris, le 18 décembre 1997, à l'âge de quarante-six ans.

L'inhumation aura lieu le lundi 29 décembre, à 11 h 15 ; on se réunira à la porte principale du cimetière du Montparnasse (3, boulevard Edgar-Quinet, Paris-14^e).

65, boulevard de Vaugirard,
75015 Paris.
120, rue Montmartre,
75002 Paris.

Anniversaires de décès

– Il y a sept ans disparaissait

Adriana TOURAINE,
née ARENAS.

Alain Marisol, Philippe Touraine, Michel, Alexandra, Gabriel, Andrea Reveyrand, Isabelle Touraine, Les familles Touraine, Arenas, Pierquin et Cornet vous demandent une pensée pour celle qui a illuminé leur vie.

Communications diverses

– L'INALCO (LANGUES'O) propose cours du soir en arabe vietnamien-russe-chinois Modules 40 h (2 x 2 hebdo) à partir de fin janvier 98. Contacter Formation continue 01-49-26-42-31 (59)(81)

1997 – 1998

Quels événements, quelles personnes ont marqué l'année qui s'achève ?

Que nous réserve celle qui vient ? Avec une sélection des meilleurs dessins de Plantu parus en 1997.

Un cahier de 8 pages à lire lundi 29 daté mardi 30 décembre dans **Le Monde**

Les écolos guerriers du Kent

DE Glasgow où il est né il y a presque quarante ans, Billy a gardé l'accent, mais aucune nostalgie. Billy n'aime pas les villes. Il n'y va que de temps en temps, pour toucher l'allocation-chômage. Agée de quarante-deux ans, Edwina a, elle aussi, largué les amarres, quittant les faubourgs de Douvres au début de l'automne, pour rejoindre Billy et la bande de West Wood. Elle non plus n'aime pas les villes. Trop de béton, trop de contraintes, trop de solitude. « Ici, en pleine campagne, on se sent bien. Et puis il n'y a rien de tel qu'un bon feu de bois, non ? », s'exclame Billy, en posant un fagot sur les braises qui tapissent le fond du foyer – un grand trou, creusé dans le sol. La fumée envahit aussitôt la cahute, fermée seulement sur trois côtés.

A 13 heures, le ciel pluvieux pend comme un chiffon triste au-dessus des arbres rouillés et des buissons de ronces. La bruine crépite doucement sur les bâches en plastique. Dans un coin de ce « living room » improvisé, sommairement meublé d'objets de récupération, un réfrigérateur en panne sert de garde-manger. Deux ou trois autres tentes, petites huttes rondes couvertes du même plastique bleu vif, sont dispersées aux alentours. Ce sont les chambres. A l'entrée du campement, des ficelles ont été tendues en travers du sentier : des boîtes de conserve y sont accrochées, afin de prévenir les arrivées inopportunes. Tous les moyens sont bons, même les plus dérisoires, pour protéger le site. Canterbury et ses cars de police ne sont qu'à une demi-heure d'ici.

Combien sont-ils, en ce début d'hiver, à jouer les sentinelles dans le bois de West Wood, au cœur de la forêt de Lyninge, dans la région du Kent ? Pas plus d'une soixantaine, répartis en sept ou huit campements aux noms cosmopolites. Celui d'Edwina et Billy porte celui d'un dieu grec, Kairós, symbole de la chance, choisi par l'inventif Andy, un ancien prof d'anglais rallié à la cause des *eco-warriors* (« éco-guerriers ») et autres *road protesters* (qui manifestent contre la construction de routes), célèbres en Grande-Bretagne depuis le début des années 90. Ces « Pieds Nickelés » de l'écologie, surgissant en hordes hétéroclites dès qu'apparaît un bulldozer, sont devenus la coqueluche de la presse londonienne et la bête noire des sociétés de travaux publics et du ministère des transports. La saga des squatters de West Wood est exemplaire de ce nouveau mouvement social, qui proclame son opposition à « l'idéologie de la compétition et du chacun pour soi », selon l'expression de l'historien Théodore Zeldin, et combat les « lobbies de la bagnole et du béton, faiseurs de mort et de laid », comme l'assène le jargon militant.

Dans le Kent, la compagnie privée Rank a reçu, en mars, le feu vert des autorités pour bâtir, dans la forêt de Lyninge, un « village Oasis », immense complexe touristique avec lac artificiel, villas et bungalows de luxe par centaines, restaurants chics et terrain de golf. La contre-attaque des *eco-warriors*, accourus des quatre coins du Royaume-Uni pour occuper le site et « sauver la forêt », a mis un terme provisoire aux plans de la compagnie. Si les patrons de Rank ont le droit pour eux, déloger ces énergumènes – dont le nombre peut passer du simple au triple en l'espace de quelques heures – risque de prendre énormément de temps et d'argent. Les rois du béton ont, jusqu'à présent, préféré temporiser.

« Ce camp-là s'appelle « Bastards » ["Salauds"] parce qu'il est le plus proche du chemin par où arrivent les voitures de flics, explique Billy. Quand ils se pointent, c'est ce qu'on leur crie. » Jusqu'à présent, concède-t-il, les patrouilles de police se sont contentées d'effectuer des contrôles d'identité. « N'empêche que c'est du harcèlement ! », grommelle le gentleman-chômeur, arpentant d'un pas rogue la clairière bordée de chênes et de bouleaux. Plus loin, un autre camp a

été baptisé « Forteresse ». Un autre encore, « Astérix ». Partout se retrouvent ficelles et boîtes de conserve. Mais le plus astucieux, le plus spectaculaire, dans l'étrange machine de guerre mise en place par les étranges Robin des bois du Kent, ne se devine pas dès l'abord. Il se niche sous la terre ou au faite des arbres.

Billy s'est accroupi pour écarter l'épais branchage qui cache l'accès au « tunnel » du camp Astérix. Une protection précaire, « mais chaque minute perdue par les assaillants est une minute gagnée pour organiser la riposte », assure le rebelle de Glasgow. A quoi servent ces gros trous dans la terre ? A s'y enfouir, bien sûr ! Une fois descendu par une échelle de corde au fond du sous-terrain – d'une profondeur de 3 mètres, voire de 5 ou 6 –, l'écolo-guérrillero glisse son bras dans une étroite galerie,

l'opinion britannique la cause des *eco-warriors*, ces triblions hirsutes prêts à braver le froid, la boue et la répression policière pour les beaux yeux d'un cerf ou la splendeur d'un chêne.

« C'est en voyant les reportages à la télé, il y a un an, que l'envie m'est venue de tout plaquer et de rejoindre les gens de Newbury », raconte un jeune dégingandé aux cheveux longs, portant bouc, lunettes et bob kaki. « A l'époque, je cherchais du boulot, c'était galère », ajoute-t-il. Agé de vingt-huit ans, cet ancien étudiant, licencié en informatique et statistiques, habite West Wood depuis le

les rigueurs glacées d'un hiver britannique. Adam rêve à voix haute du Portugal et du Maroc. Expert en varappe, le jeune routard, en attendant des aventures plus exotiques, initie ses camarades à l'art de grimper aux arbres. Certains en ont besoin, d'autres non. Louise, *eco-warrior* de la première heure, a construit sa cabane au sommet d'un arbre, sans l'aide de personne. Elle y a installé un poêle en prévision des mauvais jours. C'est là qu'elle vit, avec son compagnon. Un vieux chien, à moitié

sourd, leur sert de gardien. « Au sommet d'un arbre, on a beaucoup plus chaud qu'à terre, où c'est toujours humide et froid », commente Billy. Une bonne dizaine de *tree houses* (« maisons dans les arbres ») ont été installées à West Wood. « D'ici, je vois le pub », peut-on lire sur une banderole accrochée à l'un de ces curieux tipis des cimes.

« C'est aux Etats-Unis que les premiers mouvements d'eco-warriors sont nés – avec la création d'Earth

mettre à l'actif des mouvements de protestation. « De 23 milliards de livres en 1992, on est descendu à 6 milliards en 1996 et à moins de 4 milliards aujourd'hui », précise-t-il. Pour lui, il n'y a aucun doute : la révolte des *eco-warriors* « est le mouvement révolutionnaire le plus important, en Europe de l'Ouest, depuis ces cinquante dernières années ».

En France, la vague arrive timidement. Présents sur Internet (<http://www.imagnet.fr/~onafor/ecoguerrier.html>) et dans la forêt de Fontainebleau, les éco-guerriers de l'Hexagone ont, jusqu'à présent, limité leurs performances à quelques opérations de sabotage contre des véhicules de l'Office national des forêts (ONF). Ces actions d'éclat avaient coûté quelques semaines de

Devenus, depuis 1990, la coqueluche de la presse britannique et la bête noire des entreprises de travaux publics, les « eco-warriors » s'opposent, pacifiquement, aux projets d'aménagement qui défigurent le paysage. Ils vont même jusqu'à résister sous terre

creusée à l'horizontale dans la paroi. A l'intérieur a été installé un tuyau en plastique, d'où pend une menotte : il ne reste à l'enterré volontaire qu'à coincer son poignet dans la menotte, pendant qu'un de ses camarades achève d'immobiliser l'ensemble du dispositif en injectant dans la galerie des pelletées de béton. Le résultat est d'une efficacité redoutable. Selon la taille de ces « terriers », il faut compter « entre une et six heures » pour dégager, sans le blesser, l'enchaîné du sous-sol. L'un des plus célèbres *eco-warriors* du pays, champion de la spécialité, en a d'ailleurs tiré son nom de guerre : *Swampy* (« Marécageux »).

EN 1996, dans la région de Newbury, théâtre d'une des plus gigantesques batailles écolo qu'ait connues l'Angleterre, plusieurs centaines de policiers et de gardes de sécurité avaient dû être mobilisés pour « nettoyer » le site – prévu pour la construction d'une route à grand trafic. Accrochés aux arbres, bétonnés sous terre, attachés aux machines, des centaines d'opposants s'étaient relayés, jour et nuit, afin d'entraver l'ouverture du chantier. L'évacuation avait duré près de huit semaines et coûté au gouvernement plusieurs millions de livres. Cette « superproduction » militante, largement couverte par les médias, avait contribué à faire connaître à

mois de mai. Répondant au surnom de *Wizard* (« Magicien »), cet amateur de raves et de poésie classique partage son temps entre le creusement de tunnels – « A la longue, je suis devenu un spécialiste ! » – et ses livres. *Wizard* loge dans une petite caravane, « offerte par un type du village ». Il est l'un des seuls à connaître le nom des arbres. Le soir, il lit Chaucer ou Betjeman à la lueur de sa lampe à pétrole. Quand il en a assez de jouer à l'ermite, il pose sa pioche et va se reposer chez lui, dans le Sussex, où ses parents tiennent une petite ferme. « Mes sœurs me soutiennent, ma mère aussi, même si elle est anxieuse de me voir mener cette vie-là, sourit-il. C'est vrai, on est les héritiers des hippies et des punks. C'est un drôle de cocktail ! »

Comme Edwina et Billy, comme Alex et sa bande, adolescents en rupture de ban, aux narines et aux lèvres percées de multiples anneaux, comme Martin le nomade ou Andy l'intello, *Wizard* le poète a décidé de passer l'hiver à West Wood, par « loyauté vis-à-vis de la forêt ». Tel n'est pas l'avis d'Adam, un géant canadien d'à peine dix-neuf ans. Pour ce « voyageur » des temps modernes, descendant de Kerouac, il n'était pas question de subir, même pour la bonne cause,

First [« La Terre d'abord »], un groupe très radical », note le journaliste Danny Penman, un spécialiste « de l'environnement et de l'underground » parmi les plus connus de la presse d'outre-Manche. Pourquoi est-ce au Royaume-Uni que ces mouvements se sont développés de manière aussi spectaculaire ? Question d'histoire et de mémoire, explique George Monbiot, universitaire, professeur d'environnement à Oxford : « Depuis le XVIII^e siècle, les campagnes du royaume ont été systématiquement vidées de leurs populations rurales, au profit des gros propriétaires : c'est la fameuse « enclosure » décrite par les historiens, souligne-t-il. Aujourd'hui, revendiquer le respect de la nature est une manière d'exiger sa place dans la vie de la nation. Depuis Margaret Thatcher, notre société connaît un terrible mouvement d'exclusion sociale, et il ne semble pas que les choses doivent changer avec Tony Blair. Si l'on ajoute à ce tableau les destructions que les grosses compagnies ont infligées au pays, sous couvert de « développement », on comprend mieux la réaction de ces gens. »

La popularité des *road protests* est telle que certaines entreprises britanniques, comme le groupe Tarmac, ont intégré dans leur stratégie cette nouvelle donnée. Un « jury d'experts indépendants » a ainsi été mis en place par la direction de Tarmac afin d'« améliorer » les projets du groupe et d'en faire annuellement le « bilan critique ». Poudre aux yeux ou vrai signal ? Selon l'universitaire George Monbiot, la réduction massive du budget des travaux publics – dont une part importante est réservée à la construction des routes et autoroutes – est à

prison, durant l'hiver 1994, à trois d'entre eux. Cet automne, les éco-guerriers ont récidivé : les grilles de la réserve de chasse présidentielle de Marly-le-Roi (Yvelines) ont été arrachées, ce qui a permis à une partie des faisans – théoriquement promis aux fusils des hôtes du chef de l'Etat – de prendre la clé des champs. « La terre est première et mère de toute vie », proclame l'article premier de la Déclaration des droits de la terre et des espèces des éco-guerriers parisiens, pour qui « l'Homme, en tant qu'espèce », n'est qu'un « membre parmi d'autres » de la grande « communauté » terrienne. « Le plus dingue, ce sont les ravages commis par les industriels et l'artificialisation à outrance de tous les milieux naturels », souligne l'un de ces guérilleros anonymes. Bientôt, on n'aura plus que des images virtuelles de la nature ! »

AU rythme – accéléré – où se développe, en France comme au Royaume-Uni, un sentiment de désenchantement à l'égard de la politique et des partis traditionnels, il n'est pas insensé de prévoir un bel avenir à ces nouveaux adeptes de la contestation sauvage. « Envoyer des communiqués ou organiser une manif, c'est ennuyeux et ça ne sert à rien. Au moins, quand on fait une action commando, on se marre ! », résume l'un d'eux. En Grande-Bretagne, lors d'une conférence de presse, un journaliste demanda à *Swampy* pourquoi lui et ses camarades ne suivaient pas les « voies normales » pour s'exprimer et préféraient narguer la loi. « Si je m'étais contenté d'écrire à mon député, répondit l'insolent, est-ce que vous seriez tous là, aujourd'hui, à écouter ce que je dis ? » A West Wood, comme à Fontainebleau, la leçon a été entendue.

Catherine Simon
Dessin : Jean-Pierre Cagnat



RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 26 DÉCEMBRE

Liquidation : 23 janvier
Taux de report : 3,63
Cours relevés à 10h15

CAC 40 PARIS -0,24% CAC 40 : 2867,16

VALEURS FRANÇAISES

Table of French stock values including B.N.P., Renault, Rhone-Poulenc, etc.

VALEURS ÉTRANGÈRES

Table of foreign stock values including ABN Amro, Adecso, American Express, etc.

ACTIONS FRANÇAISES

Table of French action values including Arbel, Baccarat, Bains C. Monaco, etc.

ACTIONS ÉTRANGÈRES

Table of foreign action values including Francarep, France S.A., From. Paul-Renard, etc.

VALEURS

Table of various financial values including Elyo, Finaxa, Gaillard, etc.

ABRÉVIATIONS

Key for symbols: B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

COMPTANT

VENDREDI 26 DÉCEMBRE

Table of bond values (Obligations) including Nat.Bq., CEPME, CFD, etc.

ACTIONS FRANÇAISES

Table of French action values including OAT 9/85-98 TRA, OAT 9/50/88-98 CA, etc.

ACTIONS ÉTRANGÈRES

Table of foreign action values including Francarep, France S.A., From. Paul-Renard, etc.

VALEURS

Table of various financial values including Elyo, Finaxa, Gaillard, etc.

ABRÉVIATIONS

Key for symbols: B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

ACTIONS ÉTRANGÈRES

Table of foreign action values including Bayer, Vereins Bank, Commerzbank AG, etc.

SECOND MARCHÉ

VENDREDI 26 DÉCEMBRE

Table of second market values including Acial, AFE, Aigle, Albert S.A., etc.

ACTIONS FRANÇAISES

Table of French action values including Cardiff SA, C.E.E., CFPI, etc.

ACTIONS ÉTRANGÈRES

Table of foreign action values including Onet, Paul Predault, P.C.W., etc.

VALEURS

Table of various financial values including Applgene Oncor, Belvedere, BVP, etc.

ABRÉVIATIONS

Key for symbols: B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

ACTIONS ÉTRANGÈRES

Table of foreign action values including Kaleis Dynamisme, Kaleis Équilibre, etc.

SICAV et FCP

VENDREDI 26 DÉCEMBRE

Table of SICAV and FCP values including AGIPI, BANQUES POPULAIRES, BNP, etc.

FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS

Table of common funds including Prévoyance Ecur., Sensipremière, etc.

CIC BANQUES

Table of CIC bank values including Franc., Franc. Pierre, Europe Régions, etc.

CIC PARIS

Table of CIC Paris values including Assoc., Cicamonde, Convertic, etc.

FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS

Table of common funds including LCF E. DE ROTHSCCHILD BANQUE, etc.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT

Table of Société Générale Asset Management values including Actimonétaire, Actimonétaire D, etc.

Neige sur tous les massifs

UNE MASSE D'AIR fraîche et instable s'est installée sur l'ouest de l'Europe dans un flux de nord-ouest rapide.

Bretagne, Pays de la Loire, Basse-Normandie. - Le temps restera agité avec encore de fréquentes averses.

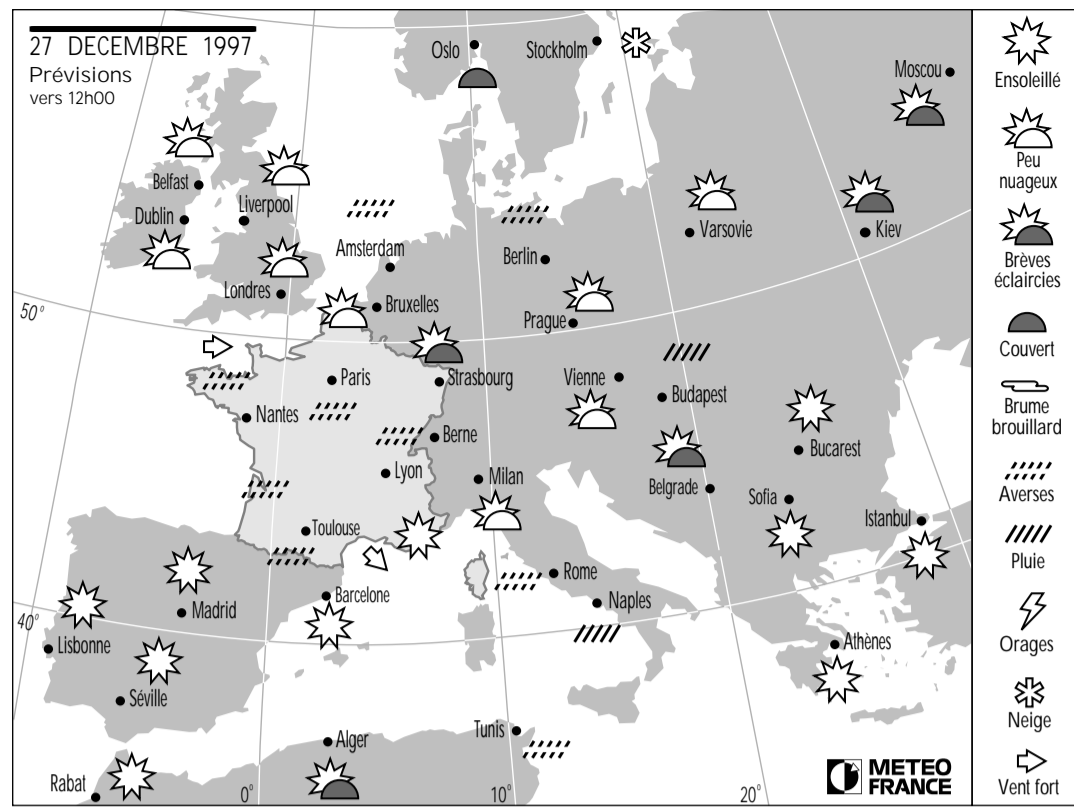
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Des averses se déclencheront le matin près des côtes.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - Il neigera toute la journée sur les Vosges et le Jura.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Le temps restera maussade avec un vent d'ouest soutenu.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Il continuera de neiger sur le relief à basse altitude.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - La tramontane soufflera toute la journée.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ EUROPE. Spécialiste du Vieux Continent, Visit Europe y propose plusieurs forfaits dont, notamment, en janvier, des séjours en semaine à Londres à partir de 1 170 F.

■ FRANCE. Sortie du guide 1998 du chèque-vacances (70 F) : près de 1 250 pages, plus de 50 000 adresses.

PRÉVISIONS POUR LE 27 DÉCEMBRE 1997

Table with weather forecasts for various French cities including Nantes, Paris, Lyon, Marseille, etc.

Table with weather forecasts for international cities including Kiev, Londres, Amsterdam, Berlin, etc.

Table with weather forecasts for international cities including Venise, Rome, Paris, etc.

Table with weather forecasts for international cities including Le Caire, Moscou, Varsovie, etc.

Table with weather forecasts for international cities including Londres, Amsterdam, Berlin, etc.

Table with weather forecasts for international cities including Venise, Rome, Paris, etc.

Table with weather forecasts for international cities including Le Caire, Moscou, Varsovie, etc.

Table with weather forecasts for international cities including Londres, Amsterdam, Berlin, etc.

SPORTS D'HIVER

Cap au sud

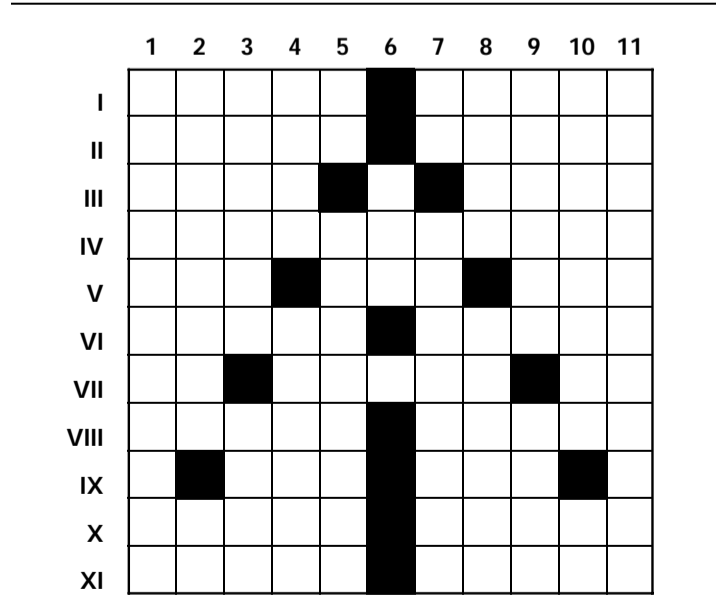
L'ENSEMBLE des Alpes du Sud bénéficie d'un enneigement exceptionnel lié à un « retour d'est ».

VOICI les hauteurs d'enneigement au mercredi 24 décembre. Elles nous sont communiquées par l'Association des maires et stations.

DAUPHINÉ, ISÈRE Alpe-d'Huez : 55-140 ; Alpe-du-Grand-Serre : 30-50 ; Auris-en-Oisans : 20-50.

HAUTE-SAOIE Avoriaz : 20-85 ; Les Carroz-d'Aranches : 16-130 ; Chamonix : 30-140.

MOTS CROISÉS



HORIZONTELEMENT I. Maman depuis quelques jours. A quitté la forêt pour s'installer au salon.

VERTICALEMENT 1. Friandise festive. - 2. Arbre à huile ou bancoulier. L'actinium.

PHILATÉLIE

LES 702 NOUVELLES FLAMMES illustrées - ces marques rectangulaires promotionnelles qui jouxtent les couronnes d'oblitération.

EN FILIGRANE ■ Diana. Les entreprises postales du monde entier n'en finissent pas de rendre hommage à la princesse Diana.

Les flammes illustrées de 1996

Le rôle de Dominique Buffier établit le palmarès des départements les plus prolifiques en nouveautés.

(« Action sociale » à « Vins et vignes »), des index et une étude sur les flammes dont le dessin ne change pas d'une année sur l'autre.



Il était un maître, il était un ami

Roger Planchon, dont la carrière de metteur en scène doit tant à Strehler, évoque des moments passés avec ce « Maestro superbe »

IL SE DISAIT l'enfant du Cartel - Jovet, Dullin, Pitoëff, Baty. Il prit un jour le théâtre en charge et pour plusieurs générations. Il reprit la leçon d'exigence morale du Berliner Ensemble de Brecht, mais même ses spectacles les plus engagés furent une leçon de plaisir théâtral.

Adolescents, nous faisons le voyage à Berlin pour voir *Galileo Galilei* par le Berliner et à Milan pour voir la même pièce au Piccolo. A Berlin, dans la grande scène du pape qui s'habille, le Saint-Père enfilaient des vêtements raides et pesants comme des armures ; à Milan, le pape enfilaient des dessous en dentelle presque féminins. A Berlin, l'espion qui écoutait aux portes était une brute de la police secrète ; dans la mise en scène de Strehler, l'espion était un pauvre homme qui rangeait les chaises à l'église. Nous nous disions que la mise en scène de Berlin était forte mais que Strehler, plus près du catholicisme, avec son souci de réalisme, rendait plus évidente, plus vraie, la fable de Brecht.

A cette époque, ceux qui se déplaçaient en Europe pour voir les spectacles-phares n'étaient pas des programmateurs, des décideurs, ils n'avaient pas le regard blasé de la *jet society* théâtrale qui vient faire son marché : ils étaient des disciples. Chaque pas de l'aventure théâtrale de Strehler, pour nous, engageait le théâtre, mieux, la marche des idées. L'œuvre de Roland Barthes, par exemple, est redevable à Strehler pour qui ses livres, le « plaisir du texte » de Barthes, doivent beaucoup à l'évidence au plaisir théâtral des spectacles de Strehler que Barthes a médité, et, chacun le sait, Strehler a « donné à voir » Goldoni, comme disait Eluard, aux professeurs, aux historiens, aux critiques.

Strehler, c'était aussi des acteurs exemplaires, une collaboration avec les artistes les plus grands d'Europe, Luciano Damiani, Ezio Frigerio, dont les décors fécondèrent la production théâtrale mondiale et une équipe de

machinistes, constructeurs, peintres qui, avec lui, retrouvèrent le secret du grand artisanat d'art. On le sait moins mais la bonne tenue des films historiques américains ou italiens tournés ces années-là doit beaucoup à ces grands artisans.

Strehler fut aussi le *Maestro* superbe qui parfois dans la vie singeait un maestro et qui parfois était si démuni, si abattu, si émouvant. Je me souviens d'une soirée à Paris. Il avait présenté *El Nost Milan*, un spectacle somptueux, exigeant, populaire, que presque toute la critique parisienne avait rejeté. Il était là, dans les coulisses, défait, hébété, si humble. Alors, Paolo Grassi, son grand administrateur, et quelques-uns proposèrent pour le distraire de l'entraînement dans les boîtes de strip-tease. La plus folle des nuits commença.

Chaque pas de son aventure, pour nous, engageait la marche des idées

Nous passions d'une boîte à l'autre avec Strehler, dos à la scène, qui peu à peu reprenait son appétit de lutter. Toutes les petites filles de Paris qui cette nuit-là tortillaient leurs derrières s'interrogeaient sur ce curieux Italien gominé qui, sans un regard pour elles, parlait haut et fort de Jovet, de Brecht, de l'importance de Goldoni.

Bien des années plus tard, sur la scène du théâtre de Villeurbanne, il fit, pour neuf cents spectateurs, une sorte de conférence-conférence improvisée avec la même foi, la même passion. Il était là, dans son pull-over noir, toujours gominé, admirable, séducteur, qui nous fit ce soir-là des confidences bouleversantes et aussi, par

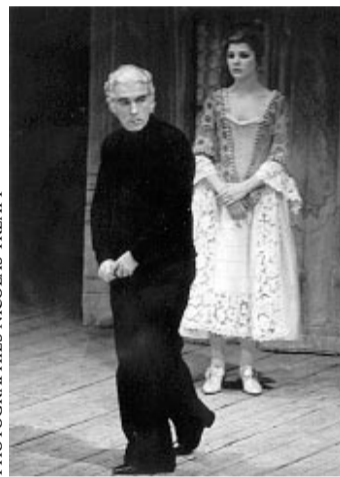
exemple, un parallèle entre Molière et Goldoni qui est probablement la réflexion la plus profonde sur ces deux auteurs depuis qu'on réfléchit sur leurs œuvres. Beaucoup d'entre nous, devant tant d'amour du théâtre, tant de savoir, tant de simplicité de ce vieux maître, avaient les larmes aux yeux. J'en témoigne.

Certains à Milan hier ont été soulagés. Pour ces politiques, pour ces élus, pour ces fonctionnaires responsables, il était le vieillard impossible, usé, qu'il fallait dégommer. Pour nous, il était un des grands Européens italiens qui nous permettaient de croire que l'Europe qu'il faut faire peut être autre chose que celle dont aujourd'hui on désespère. Cette Europe mesquine qui ne fait que réduire ses budgets artistiques, qui n'a jamais eu le souci de la création européenne, et qui devant la montée du chômage tremble de ne pas être assez démagogue - sans parvenir à réduire celui-ci - et qui ne sait pas rêver d'une Europe dont les artistes tel Giorgio Strehler pourraient être le ciment.

Notre dernière conversation fut la suivante : il a existé un cinéma italien que les responsables politiques n'ont pas su préserver. Sa disparition est comparable à la disparition d'une grande ville, Saint-Petersbourg, Paris, Montréal : une catastrophe mondiale. Il existe encore un théâtre européen ; les responsables politiques, les décideurs le liquident sous prétexte de le remodeler, disait-il. Sa disparition sera l'équivalent de la disparition du cinéma italien. A propos, comment ça va en France ? Ma réponse fut dubitative.

Strehler m'a souvent dit que j'étais son frère, son ami. Je ne sais pas s'il était sincère mais mon chagrin aujourd'hui est lourd comme celui d'un frère. Mon chagrin, ma reconnaissance, je sais que je les partage avec tous ses spectateurs qu'il a si longtemps éblouis.

Roger Planchon



PHOTOGRAPHIES NICOLAS TREAT

Au Théâtre de l'Odéon, à Paris, en 1977. Giorgio Strehler dirige « Arlequin, serviteur de deux maîtres », de Carlo Goldoni. Ce spectacle, créé en 1947 au Piccolo Teatro de Milan, a connu sept versions.

Toute une vie sur l'illusion théâtrale

Le metteur en scène Patrice Chéreau revient sur l'honneur d'une œuvre engagée et poétique

IL ÉTAIT le maître que je m'étais choisi. Il était le théâtre tout entier, celui qui pensait que le théâtre avait une responsabilité dans le monde et dans la société, celui qui m'a tout appris, l'espace théâtral, le travail du sens, comment raconter une histoire à travers la poésie du théâtre, comment allier la légèreté à la gravité.

Tous ces émerveillements à mes yeux d'adolescent balbutiant, *Il Campiello*, *Les Bas-Fonds*, *El Nost Milan*, *Galilée*, la magie des *Baruffe Chiozzotte* et des *Géants de la montagne*, avec Valentina Cortese, il y a trente ans, à l'Odéon ; son discours à la mort de Paolo Grassi, sa collaboration exemplaire avec lui, leur travail commun pour établir un théâtre en Italie, des institutions dans un pays qui n'y était pas habitué - et ne l'est toujours pas ; ce qu'il nous a appris à Richard Peduzzi et à moi, sa collaboration inouïe avec son décorateur Luciano Damiani, sa rencontre avec Brecht, toutes les versions de *Arlecchino*, son génie de la lumière avec Guido Baroni et Mimo Campolini.

Tous ces techniciens et ces machinistes admirables avec qui j'ai travaillé après lui dans cette sorte d'intérim que j'ai fait au Piccolo Teatro de Milan entre 1969 et 1972

quand il en était parti ; tous ces gens qu'il avait formés et qui l'avaient formé, dépositaires d'un art souverain du théâtre, d'un savoir-faire exigeant et raciné, immémorial, plongeant ses racines dans la culture des siècles précédents.

Son travail sur les opéras, sa connaissance de la musique, sa longue réflexion de toute une vie sur l'illusion théâtrale, le poids du concret allié à la force de l'illusion, le mélange des deux, bouleversant ; toutes ces choses dans lesquelles je me reconnais profondément aujourd'hui.

Giorgio Strehler, l'honneur du théâtre comme service public, d'un théâtre engagé et poétique, d'un théâtre qui s'insurge contre toutes les injustices. Alors bien sûr, un peu de cabotage, les cheveux teints en bleu, le col roulé noir qui nous faisait rire, mais à la fin, ce théâtre enfin construit, cette grande salle douloureuse à Milan, rêvée depuis vingt ans, enfin terminée et dans laquelle il n'entrera jamais.

C'est un monde qui meurt avec lui aujourd'hui, comme un grand iceberg qui s'effondre dans la mer. Le moule avec lequel on faisait ces hommes-là est cassé.

Patrice Chéreau

Depuis 1947

● 1947. Giorgio Strehler fonde en 1947 le Piccolo Teatro de Milan. Il y invente un théâtre neuf, dont l'exemple le plus parfait est *Arlequin serviteur de deux maîtres*, de Carlo Goldoni, qui depuis et dans ses différentes versions n'a pas quitté l'affiche en Italie et ailleurs. Marcello Moretti, le premier, a tenu le rôle d'Arlequin. A la saison 1962-1963, le rôle revient à Ferruccio Soleri, qui ne l'a jamais abandonné, sauf pour quelques représentations, où il a été remplacé par Angelo Corti. En 1991, Strehler mettait en scène sa septième version d'*Arlequin*, servie par ses élèves du Piccolo Teatro ; 1997 a été l'année de l'« *Arlequin* des cinquante ans » - toujours avec Ferruccio Soleri - qui sera présenté en mars 1998 à Paris.

● 1955. Cette année marque de manière définitive le style Strehler : il présente *La Trilogie de la villégiature*, de Goldoni, *La Cerisaie*,

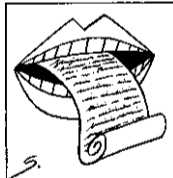
de Tchekhov, *El Nost Milan*, de Bertolazzi, et crée *L'Opéra de quat'sous*, de Brecht - dont il montera de nombreuses pièces. Redéfinition des règles du théâtre de répertoire et création des auteurs vivants (Genet, Beckett...) seront les pôles constants d'une carrière qui compte plus de deux cents mises en scène de théâtre, cinquante mises en scène d'opéra et d'innombrables lectures de textes anciens et modernes.

● 1982. Giorgio Strehler est nommé directeur du Théâtre de l'Europe - fonction qu'il exercera jusqu'en 1989 -, à Paris, à l'Odéon, par le ministre de la culture, Jack Lang. En 1983, il commence à répéter *L'illusion comique*, de Corneille, en français. Malade, il doit s'interrompre. La pièce sera créée en 1984 et reprise en 1985 avec une distribution en partie renouvelée.

● 1995. Présentation à l'Odéon-Théâtre de l'Europe de sa mise en scène la plus récente, *L'île des esclaves*, de Marivaux.

« Tout le mal du monde nous appartient mais le bien aussi »

« **DIRE** que l'art est inutile est un guet-apens que nous tendent les forces du mal », disait avec conviction Giorgio Strehler dans un entretien au Monde, tout de passion, d'émotion, de révolte et d'enthousiasme (Le Monde du 10 juillet 1995). Il y parlait de son amour du théâtre, sa vie,



VERBATIM

dans ce monde en guerre contre lui-même :

« Le théâtre est le cœur de la civilisation (...) C'est le grand lieu de la sociabilité, de la confrontation, de la dialectique, de l'émotion, une grande trouvaille d'*Homo sapiens*. Un jour, trois, quatre, six personnes qui se connaissent ont décidé de raconter des histoires à deux cents,

trois cents, mille personnes qui ne se connaissent pas. Ces histoires parlaient et parlent encore des petits faits de la vie et des hauts faits de notre âme. Cela peut partager ceux qui les écoutent, c'est même le mieux qui puisse arriver car cette discussion met en mouvement la pensée, met en mouvement la dialectique familiale ou amicale. Le théâtre est donc un lieu indispensable à une vie d'homme. (...)

» Ce qu'il y a encore d'humain et de sensible dans le monde, ce n'est pas la politique qui l'a préservé, ce ne sont pas seulement les rapports sociaux, c'est aussi le rêve réalisé de grands esprits qui ont donné un aperçu de la beauté de l'homme. Tout le mal du monde nous appartient mais le bien aussi, Léonard m'appartient, Dostoïevski, Masaccio, m'appartiennent et me donnent la certitude que je ne suis

pas seulement coupable de meurtre (...) Je me demande si l'art n'a pas cette petite force de nous faire sentir que nous sommes humains. Et d'empêcher d'autres dégâts majeurs. L'art n'a pas un poids direct sur la société, ce n'est pas une marchandise que l'on peut penser en disant : « Lui, il a fait *Guernica* et ils ont quand même fait la guerre d'Espagne. » (...)

» J'ai choisi de dédier à Brecht la prochaine saison du Piccolo. Nous sommes enfin sortis de la « guerre froide » autour de son œuvre, même si la guerre esthétique n'est pas terminée (...) Aujourd'hui, on peut parler sereinement non seulement de Brecht, mais de Beckett ou de Pinter, sans essayer de les dresser les uns contre les autres. Ce sont des grands, des voix immenses du théâtre contemporain. (...)

» J'ai été élève de Brecht mais je ne suis pas aveugle. Je viens d'une école née avant lui, celle de Jacques Copeau, qui, dans un sens éthique, a tout à voir avec elle d'ailleurs. Brecht était un homme d'une rigueur esthétique très forte mais il n'était pas dogmatique. Au contraire, le père Copeau était, lui, assez dogmatique, parce qu'il était très catholique (...) Je suis arrivé à Brecht après des expériences qui m'ont permis d'être lucide. Lui-même détruisait toute forme de « vérité définitive ». C'était un antidogmatique, un dialecticien, un pessimiste ironique. (...) Il m'a dit aussi : « Un poète est toujours optimiste, même s'il décrit la fin du monde, même s'il affirme que l'on ne peut plus vivre ensemble. Du moment qu'il l'écrit, c'est qu'il a confiance en lui, et confiance dans le monde. » »

la montagne de Baya

...un cinéma populaire à implications politiques et sociales...
Aden

...une sensation physique, palpable...
Télérama

...hommage aux femmes d'aujourd'hui qui résistent, se battent...
Le Nouvel Observateur

Une légende berbère de Azzedine Meddour

Sélection officielle Mostra Internationale du film Venise 97

« Les chemins du monde », le samedi 27 décembre à partir de 15h30.

Parcourez les chemins des pôles.

Si vous en avez assez des smokings, partez voir les pingouins.

5

La Cinquième

On en apprend tous les jours

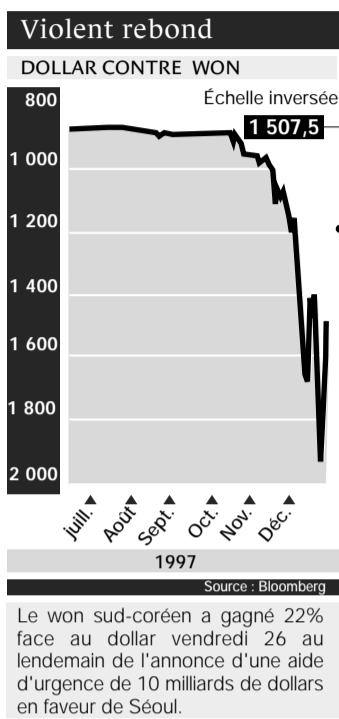
L'aide d'urgence du FMI et du G7 provoque le rebond des marchés financiers sud-coréens

Les autorités de Séoul s'engagent par écrit sur un train de mesures de rigueur

LES MARCHÉS financiers sud-coréens se sont inscrits en très forte hausse, vendredi 26 décembre, au lendemain de l'annonce du versement d'une aide d'urgence de 10 milliards de dollars (59 milliards de francs) par le Fonds monétaire international (FMI) et le groupe des sept pays les plus industrialisés (G7) en faveur du pays (*Le Monde* du 26 décembre).

La Bourse de Séoul a terminé la séance en hausse de 6,74 %. La monnaie sud-coréenne, de son côté, a regagné 22 % face au dollar, pour coter 1 505 wons pour un billet vert. Elle était tombée, en début de semaine, sous la barre des 2 000 wons. Malgré son rebond de vendredi, le won reste en repli de 43 % face à la monnaie américaine depuis le début de l'année. Dans le sillage du won, la roupie indonésienne regagnait 7,8 % face au dollar.

Les investisseurs espèrent que les sommes débloquées permettront à la Corée du Sud d'honorer ses engagements sur sa dette extérieure,



évaluée à plus de 200 milliards de dollars (près de 1 200 milliards de francs). Séoul doit notamment rembourser au cours des prochaines semaines 15 milliards de dollars (près de 90 milliards de francs) d'emprunts arrivant à échéance, alors que les réserves de la banque centrale sont tombées à moins de 5 milliards de dollars. L'aide d'urgence de 10 milliards de dollars devrait permettre à la Corée de surmonter cette crise de liquidités et de passer ce cap difficile.

Les opérateurs sont aussi rassurés par le fait qu'en contrepartie de cette manne financière, le gouvernement sud-coréen se soit officiellement engagé à accélérer les réformes économiques dans le pays. Dans une lettre adressée, jeudi 25 décembre, au directeur général du FMI, Michel Camdessus, Kyung Shik-lee, gouverneur de la Banque de Corée, et Chang Yuel-lim, ministre des finances, s'engagent à ouvrir le marché des capitaux, restructurer rapidement le secteur bancaire, favoriser l'importation de

produits étrangers, éliminer les subventions au commerce, assouplir le marché du travail et maintenir une politique de rigueur budgétaire. L'application de telles mesures, estiment les marchés, permettrait à l'économie coréenne de repartir sur des bases saines et solides.

En dépit de l'envolée des marchés financiers sud-coréens observée vendredi, les experts restent prudents et se gardent de pronostiquer la fin de la crise monétaire et boursière dans la région. Ils estiment que les conséquences économiques et sociales de la tempête financière que traverse le pays depuis deux mois ne sont pas encore visibles. Celles-ci devraient seulement commencer à apparaître au cours des prochaines semaines, sous la forme d'une multiplication des faillites d'entreprises et de plans massifs de licenciements. Un tel contexte pourrait provoquer un nouveau mouvement de défiance des investisseurs à l'égard de la Corée du Sud.

De surcroît, la situation financière au Japon, première puissance économique de la région, reste extrêmement difficile en raison du brusque ralentissement de la croissance dans l'archipel, des difficultés persistantes des banques et de la pénurie de crédit qui en découle. Insensible à la remontée de Séoul, la Bourse de Tokyo a terminé la séance de vendredi en baisse de 3,25 %.

Pierre-Antoine Delhommais

Chômage : réactions positives aux propositions de M^{me} Aubry

La revendication d'une « prime de Noël » demeure

LES DISPOSITIONS prises par le gouvernement pour lutter contre l'exclusion (*Le Monde* du 26 décembre) ont été qualifiées d'« avancée incontestable » par le comité CGT des chômeurs et de « première victoire » par le mouvement AC !-Agir ensemble contre le chômage. Mais ces deux organisations appellent à « continuer la lutte » pour obtenir une « prime de Noël » de 3 000 francs.

« La lutte de ces derniers jours oblige le gouvernement à se montrer plus sensible, parlant pour la première fois de chômeurs en détresse », a déclaré, jeudi 25 décembre, Charles Hoareau, membre du bureau national du comité CGT des chômeurs, également responsable du comité des chômeurs des Bouches-du-Rhône, département dans lequel plusieurs centaines de sans-emploi occupent huit antennes Assedic depuis deux semaines.

M. Hoareau a estimé que la circulaire de Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, invitant les préfets à réunir les organismes en charge de l'aide sociale (Caisses d'allocations familiales, Assedic, conseils généraux), afin d'apporter des « réponses d'urgence » aux cas les plus graves est « un point positif ».

Pour le porte-parole du comité national des chômeurs CGT, cette « table ronde réunissant tous ceux qui peuvent payer », réclamée par les chômeurs depuis leur début de leur lutte, le 11 décembre, est « une

avancée incontestable mais elle renforce l'idée qu'il faut continuer à se battre pour l'obtention d'une prime de 3 000 francs ».

« Il y a les moyens, quoi qu'on en dise, d'indemniser les chômeurs de manière décente », a-t-il soutenu. Il souhaite que s'engage une réflexion sur un système unique d'indemnisation. Dans ce cas, « on ne serait plus forcé de lutter ponctuellement pour obtenir une exonération ou une prime de Noël », a-t-il conclu.

« PREMIÈRE VICTOIRE »

Le mouvement AC ! a qualifié cette circulaire de « première victoire ». « Après des mois d'immobilisme en matière de droits sociaux, des annonces gouvernementales viennent aujourd'hui répondre aux luttes des chômeurs et précaires », s'est félicitée AC ! dans un communiqué. « L'objectif sur lequel convergent les mouvements de chômeurs et de précaires est de faire qu'au moins pendant un mois dans l'année, le revenu des chômeurs et précaires approche le montant du SMIC », explique AC !, avant de réitérer sa demande d'une prime de 3 000 francs.

« Le gouvernement a commencé à entendre les revendications des chômeurs », a aussi déclaré Christophe Aguiton (AC !), qui « regrette » cependant que « le gouvernement ne souhaite pas organiser une table ronde avec l'ensemble des parties concernées », à savoir l'Unedic (régime d'assurance-chômage), l'Etat et les associations de chômeurs.

Le viol d'une fillette dans les Yvelines rappelle celui de Pleine-Fougères

UN ANCIEN BRANCARDIER, âgé de 29 ans, a été écroué, mercredi 24 décembre, par un juge d'instruction du tribunal de grande instance (TGI) de Versailles, après le viol d'une fillette de 10 ans, au domicile de celle-ci, à Morainvilliers dans les Yvelines. L'homme, agent de fabrication dans une société de Mantes-la-Jolie (Yvelines), a été mis en examen pour « viol » et « tentative de viol sur mineure de 15 ans », pour « agressions sexuelles et violences volontaires » ainsi que pour « violation de domicile » et « usurpation de fonction » par le juge Philippe Boussand. L'homme a reconnu les faits, déclarant avoir agi par « pulsion » et sous l'effet de l'alcool, et nie avoir prémédité son acte. Il a été placé en détention provisoire à la maison d'arrêt de Bois-d'Arcy (Yvelines), et n'avait pas d'antécédents judiciaires.

« DIFFUSION LA PLUS LARGE POSSIBLE »

Les circonstances de l'agression, commise de nuit et par effraction, ont amené le parquet du TGI de Versailles à demander aux gendarmes de la brigade de recherche de Saint-Germain-en-Laye « la diffusion la plus large possible » de renseignements à destination de leurs collègues de Rennes, pour permettre d'éventuelles vérifications d'un lien avec le viol et le meurtre en juillet 1996 de la jeune Caroline Dickinson à l'auberge de jeunesse de Pleine-Fougères (Ille-et-Vilaine).

Dans le cadre de cette dernière affaire, le conseiller de

la cour d'appel de Rennes, Renaud Van Ruymbeke, en charge de l'enquête, a déjà fait procéder à plus de 1 000 tests génétiques à travers deux campagnes de dépistage ADN opérées sur tous les hommes adultes de la commune de Pleine-Fougères, ainsi que sur de jeunes Britanniques présents en Bretagne au moment des faits (*Le Monde* du 3 décembre). Le magistrat a également comparé l'empreinte génétique du meurtrier de Caroline Dickinson avec celle des 364 000 traces ADN recensées dans le fichier britannique créé en 1995. Pour l'instant, toutes ces recherches ont été vaines.

Selon les premiers éléments de l'enquête menée par les gendarmes de Saint-Germain-en-Laye, la fillette a été agressée alors qu'elle dormait dans sa chambre au premier étage du pavillon familial dans la nuit du 19 au 20 décembre derniers. Elle a été frappée et violée. Le frère de la victime, âgé de 16 ans, a surpris l'agresseur, entré par effraction vers minuit après avoir brisé un volet et la vitre de la porte d'accès du rez-de-chaussée du pavillon déserté ce soir-là par les parents. Menacé par l'individu, qui aurait fait état d'une pseudo qualité de policier, l'adolescent n'aurait pas réagi. L'agresseur se serait ensuite enfui à pied.

Sa victime l'a formellement reconnu sur une des photos prises lors d'un banquet de personnel hospitalier, qui s'est tenu le soir des faits dans l'auberge située face au pavillon qu'elle habite.

Hachette entre dans le capital de « Nice-Matin »

TOULON

de notre correspondant

« Nice-Matin a entériné l'entrée du groupe Lagardère dans son capital à hauteur de 5,7 % », a annoncé le 23 décembre au soir Jean-Pierre Milet, PDG du groupe La Provence, à l'occasion d'une réunion d'information des élus du comité d'entreprise de *Var-Matin* (quotidien du groupe Hachette). Il s'agit d'une première étape d'une opération qui pourrait voir monter le groupe Hachette à hauteur de 30 % dans le capital de *Nice-Matin* en reprenant l'essentiel des parts de la famille Bavastro (35 %) au travers de la SCP Colombier (le reste du capital est actuellement détenu à 25 % par la Société coopérative ouvrière, 20,2 % par la famille Comboul, 4,2 % par Havas, et 15,2 % par les petits actionnaires).

Parallèlement, le conseil d'administration de *Nice-Matin* a décidé de procéder à l'étude de l'acquisition de *Var-Matin*, qui appartient au groupe Hachette. L'ensemble de ces opérations permettrait de constituer un pôle de presse régionale composé de *La Provence*, *Var-Matin* et *Nice-Matin*, pôle qui serait contrôlé par Hachette-Filipacchi

Médias et qui représenterait une diffusion payée de plus de 500 000 exemplaires. Jusqu'alors, la stratégie qui inspire ces opérations avait toujours fait l'objet de démentis. Le conseil d'administration de *Nice-Matin* a coopté comme administrateur Gérard de Rochemaurel, PDG d'Hachette-Filipacchi Médias, en remplacement d'Alain Cotta, démissionnaire.

INQUIÉTUDE

Ces décisions ont provoqué une vive inquiétude du bureau de la coopérative du quotidien niçois, craignant de voir dans ces accords « une étape préliminaire avant la restructuration complète du capital de Nice-Matin, où Hachette prendrait un rôle déterminant (...) ». Ce groupe, qui, avec l'accord de nos actionnaires principaux, a manifestement entrepris de nous racheter, commence par nous vendre l'un de ses journaux à un prix non encore déterminé, mais qui, de toute manière, ponctionnerait notre trésorerie. »

Pour leur part, les 320 employés (dont 82 journalistes) de *Var-Matin* semblent moins préoccupés par l'avenir. « Ces mesures ne constituent pas vraiment une surprise, mais une

confirmation des rumeurs », explique Patrice Maggio, responsable du syndicat CGT des journalistes. « Nous resterons très attentifs, notamment en matière d'emplois, de mutations, de ligne éditoriale et de pérennité du titre. Pour l'heure, nous attendons que les gens rentrent de vacances afin de lister les préoccupations. »

En revanche, Paul Massabo, responsable du Syndicat national des journalistes, estime que « la direction confond la pluralité et l'information avec ce qu'elle qualifie de " concurrence ruineuse ". L'ensemble du personnel peut désormais s'interroger sur le maintien varois du site d'impression, sur l'avenir du titre et sur la sauvegarde des emplois. Nous servons d'infusoir avant ce qui pourrait être une nouvelle fusion incluant La Provence ».

Face à ce qu'il estime être « la solution la plus valorisante pour Var-Matin », Jean-Pierre Milet a tenu à rassurer le personnel : « Toute évolution dans le futur se fera dans un certain style. Nous mettons un point d'honneur pour que tout se passe individuellement, et dans la discussion. »

José Lenzini

Des élus indépendantistes canaques veulent la reprise des négociations

NOUMÉA

de notre correspondant

Un groupe d'élus indépendantistes a annoncé, vendredi 26 décembre à Nouméa, la constitution d'un « comité de négociations » qui entend reprendre dès la semaine prochaine les discussions avec le RPCR (anti-indépendantiste), puis avec l'Etat, pour la recherche d'une solution consensuelle sur l'avenir du territoire.

Il a justifié sa décision par « l'incertitude pressante dans laquelle se trouve la population calédonienne en ce qui concerne l'avenir du pays pour l'après, 1998 » (date du référendum d'autodétermination prévu par les accords de Matignon signés en 1988).

Un texte, cosigné par le RPCR, devrait être rendu public prochainement et un appel à toutes les formations indépendantistes a été lancé pour une rencontre le 9 janvier.

Les membres de ce comité s'opposent à la stratégie officielle du

FLNKS, auquel la majorité d'entre eux appartient, qui fait du règlement du dossier minier le préalable à la reprise officielle des négociations avec l'Etat et le RPCR.

Les signataires de cette « déclaration du 26 décembre » sont Raphaël Mapou, au nom du Palika (Parti de libération kanak), la seule des quatre composantes du FLNKS à avoir refusé le préalable minier, trois dissidents de l'Union calédonienne, principale composante du FLNKS, dont son ancien président, François Burck, et le président de la province Nord, Léopold Jorédié, ainsi que Dick Saïhu et Cono Hamu, au nom de deux petits partis non membres du FLNKS : Libération kanak socialiste (LKS) de Nidoish Naisse-line, et le Front de développement des îles Loyauté (FDIL), qui compte chacun un élu au Congrès du territoire.

Franck Madœuf

■ **MAJORITÉ : dans le bulletin de la Gauche socialiste, A gauche**, Julien Dray renouvelle ses critiques contre le projet de loi de Jean-Pierre Chevènement sur l'immigration. « La discipline de vote (...) ne pourra pas éternellement masquer nos désaccords de fond », estime le député (PS) de l'Essonne.

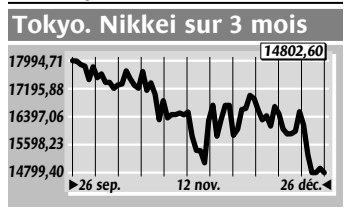
■ **FAMILLES : la Confédération syndicale des familles** considère que la revalorisation de 1,1 % des allocations pour 1998 « achève de cloquer au pilori les familles ». La Confédération nationale des Associations familiales catholiques la juge « insuffisante ».

BOURSE TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le vendredi 26 décembre, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	14802,60	- 3,25	- 23,55
Honk Kong Index	10342,44	- 0,25	- 23,11



OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 26/12	Var. en % 24/12	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	2867,16	- 0,24	+ 23,81
Amsterdam CBS	880,36	+ 0,41	+ 35,81
Bruxelles	16238	+ 0,43	+ 53,61
Francfort Dax 30	4121,79	+ 1,95	+ 42,69
Irlande ISEQ	3898,23	- 0,07	+ 43,02
Londres FT 100	5013,90	- 0,71	+ 21,74
Madrid Ibex 35
Milan MIB 30	24111	+ 0,34	+ 53,60
Zurich SMI	6046,70	+ 0,03	+ 53,38

Du 29 Décembre au 2 Janvier

La Fête continue sur RTL

FABRICE et son équipe en plein délire !

500 Francs, 2500 Francs, ou 5500 Francs à gagner tout au long de la matinée

11 H00 - 13 H00

www.rtl.fr



Rien ne vaut l'ivresse d'un Perrier



251270015 317 km/h